

Le racisme à travers le roman au Québec : considérations théoriques et
méthodologiques

Victor Piché
Chercheur associé
Chaire de recherche sur les dynamiques migratoires mondiales

Document de travail
Chaire de recherche sur les dynamiques migratoires mondiales
Université Laval

Janvier 2025

« Le mot *roman* vient du nom donné à la langue romane,
dérivée de la langue d'oïl parlée par le peuple,
qu'au Moyen-Âge on opposait au latin,
langue de la science et des élites.
On parlait de Dieu en latin,
de l'amour on parlait en roman.
Il était la langue des berceuses,
des rires et des secrets.
Il l'est toujours. »

(Dominique Fortier, *Au péril de la mer*, Alto, 2016, p. 127)

« Il y a dans la critique portant sur la littérature
québécoise une tradition qui tente de marginaliser
des réflexions sur les problématiques
explorant les questions d'exclusion
et de racisme, notamment au sujet des Noirs. »
(Imbert, Patrick, « Étienne : discours savant
et analyse du racisme », *Analyses*, 2024, vol. 18, no 1, p. 26)

« L'indifférence et l'ignorance sont parmi
les pires silences qui existent. »
(Vincent Fortier, *Entends-tu?*
Un essai sur le silence,
Del Busso, 2024, p. 30)

Table des matières

Avant-propos p. 4

Introduction générale p. 5

Chapitres

1. La sociologie versus le roman ou l'opposition de la fiction et du réel : un faux débat? p. 9
2. Quelques jalons pour une sociologie du racisme p. 17
3. L'écriture migrante devenue écriture québécoise p. 29
4. Roman ou autofiction? p. 34
5. Le racisme dans le roman québécois : quelques repères p. 37
6. Le territoire du Québec, témoin de l'histoire migratoire mondiale : le roman comme source de connaissances p. 47

Conclusion, générale p. 60

Annexe 1 – Migration et intégration : une application empirique de l'analyse d'un récit migratoire : le cas de Charles p. 63

Annexe 2 – Cadre conceptuel pour l'étude des facteurs d'immigration et d'intégration p. 67

Annexe 3 – Œuvres mentionnées dans le texte p. 68

Références p. 71

Avant-propos

Dans l'avant-propos de mon livre intitulé *Le Québec raconté autrement*, j'avais écrit :

« C'est donc ma longue passion pour le roman de même que la constatation qu'un pan important de notre littérature était ignoré qui m'ont incité à écrire ce livre. Je n'aborde pas le roman comme critique littéraire, ce que je ne suis pas. J'utilise plutôt mes yeux de démographe et de sociologue afin d'exploiter un autre mode d'observation des réalités migratoires, qui va au-delà des chiffres et des théories. J'ai fait le pari que l'on peut beaucoup apprendre sur l'histoire de l'immigration au Québec en parcourant les nombreux romans qui ont émergé depuis une quinzaine d'années » (p. 13-14).

Je réitère cette mise au point, car elle vaut également pour l'analyse du racisme tel que dessiné dans les romans. Dans le présent texte, je répète souvent que mon approche ne vise pas à réduire le roman à sa seule dimension sociale, mais qu'on ne peut pas se priver des réflexions sociales suscitées par les auteurs et les autrices dans leurs œuvres romanesques.

Je remercie Lilyane Rachédi, Agnès Blais et Louise Normandeau pour leurs commentaires et suggestions sur les premières versions de ce texte.

Introduction générale

« *Écrire est toujours un cri.* »
(Dany Laferrière¹)

« *Le roman peut-il proposer une vision, une parole qui feraient voir et entendre autre chose que ce que clament les militants, les chroniqueurs et les spécialistes en tous genres?*² ». Voilà la question fondamentale, posée par Dominique Garand (2020), à laquelle tente de répondre le texte qui suit.

Dans une recherche antérieure, j'ai proposé de documenter l'histoire de l'immigration au Québec à partir d'une série de romans (Piché, 2023). Mon intérêt était fondé sur un double objectif : (i) faire connaître une dimension occultée de l'histoire de l'immigration au Québec en donnant la parole à ceux et à celles qui la font (les populations autochtones, noires, latino-américaines et asiatiques) et (ii) inciter à la lecture de romans que je trouve importants dans la littérature québécoise³. J'ai tenté ainsi de joindre la dimension de connaissance à la dimension pédagogique (Piché, 2023a et 2025). Comme le dit Virginia Pesemapeo Bordeleau : « *L'écriture est la forme actuelle du partage des connaissances.* »⁴

Kevin Lambert (2024), à propos du livre de Georges Pisimopeo, *Piisim Napeu*, exprime on ne peut plus clairement ma conviction de départ : « *On ne peut pas*

¹ « *De toute façon écrire est toujours un cri, un cri qui vient dans ce cas de siècles de silence. Suite aux nombreux assassinats des dernières décennies, on peut affirmer que le cri de l'Homme invisible reste encore inaudible.* » (Dany Laferrière, *Petit traité sur le racisme*, Boréal, 2021, p. 89). L'auteur fait ici référence à Ralph Ellison et de son livre « *Invisible Man* » (1952)

² Garand, Dominique (2020), « Racisme et discrimination : les défis du roman social, *Voix et Images*, vol. 46, no 1, p. 123.

³ Plusieurs des romans analysés dans mon livre ont été retenus dans le dossier de *La Presse* sur les 25 « classiques » (5 octobre 2024) dont *Kukum* de Michel Jean, *Kuessipan* de Naomi Fontaine, *Là où je me terre* de Caroline Dawson, *Ru* de Kim Thúy, *L'énigme du retour* de Dany Laferrière et *Mille secrets mille dangers* d'Alain Farah. Mes choix, réalisés au cours de l'année 2021, se trouvent en quelque sorte validés.

⁴ Cité par Mélikah Abdelmoumen (2023), *Lettres québécoises*, no. 190, p. 6.

comprendre l'histoire du Québec, dit-il, sans avoir lu Georges Pisimopeo. Ce qu'il raconte ne se trouve pas dans les livres d'histoire, parce qu'il écrit précisément l'envers du récit global et évènementiel qu'on appelle trop étroitement « l'histoire ». Ce qu'il exprime pour le roman de Pisimopeo s'applique aussi à l'histoire du racisme au Québec que l'on ne peut pas comprendre sans avoir lu les nombreux romans récents racontant les racismes dans leurs contextes historiques (Piché, 2025).

Au delà de cette conviction de départ, il convient de situer cette démarche dans un contexte plus large des liens entre la sociologie⁵ et le roman. Ainsi, le projet de recherche sur le racisme dans le roman au Québec comporte une dimension théorique et une dimension méthodologique.

Du point de vue théorique, il s'agit d'examiner les liens entre le roman et la sociologie du racisme. Je tente ainsi de tracer les contours d'une sociologie du roman qui permet d'analyser les phénomènes de racisme à partir des témoignages que l'on retrouve dans les romans. Les relations entre la sociologie et l'analyse du roman comme matière de réflexions sur la société comportent plusieurs dimensions parfois conflictuelles.

Le recours au roman pour examiner un « fait social », n'est pas nouveau. Il traverse d'ailleurs de nombreuses disciplines qui sont parfois jalouses de leurs frontières. S'agissant de la sociologie du roman, la question des frontières renvoie aux contours géographiques des disciplines universitaires qui abritent ce genre d'analyses. Ces analyses appartiennent-elles à la sociologie, à la critique littéraire ou aux deux? Naïm Kattan, dans *L'Écrivain migrant*, fait explicitement référence au débat entre les dimensions intrinsèques de la littérature, qu'il faut chercher dans le texte, versus une littérature expliquée à la lumière des sciences sociales, comme par exemple la sociologie (2001, p. 102).

D'emblée, comme on le verra, je me situe du côté de la sociologie. Ma démarche, que je préciserai plus loin, relève précisément de la méthode sociologique. Évidemment, il reste des points d'ombre, comme en témoigne ma recherche sur l'histoire de l'immigration au Québec à partir d'une quarantaine de romans québécois (Piché, 2023). D'un côté, il s'agit d'une sociologie écrite en dehors

⁵ Tout au long du texte, je parle de sociologie, mais il est clair que mes propos s'appliquent à l'ensemble des sciences sociales.

des « canons usuels », ne serait-ce que par son côté subjectif et « engagé ». En ce sens, il y a une certaine « création » littéraire dans le récit (l'essai) que ne permettrait pas l'analyse sociologique au sens académique du terme. Comme le dit Jablonka (2014) : « *Concilier sciences sociales et création littéraire, c'est tenter d'écrire de manière plus libre, plus juste, plus originale, plus réflexive, non pour relâcher la scientificité de la recherche, mais au contraire pour la renforcer* » (p.12 sur 306).

D'un autre côté, s'il s'agit bien d'œuvres de création qui constituent mon corpus⁶, il faut reconnaître que ces œuvres font référence à des « faits sociaux » qui sont rattachés au contexte sociohistorique. À la question : « Qu'est-ce que la littérature peut apporter à la sociologie? », Caroline Dawson répond :

« La sociologie peut être lourde. Surtout celle que j'aime. Elle parle des rapports de domination, de classes sociales, etc. Je pense que la littérature permet de dire les mêmes choses, mais dans un cadre contrôlé. Comme c'est moi qui écris, c'est moi qui décide ce qu'il y a dedans. (..) Souvent en sociologie, on se fait reprocher des choses, en disant : 'Oui, mais moi...' Comme si la théorie venait de tomber. La littérature permet d'en faire une histoire qui se tient et qui rend explicites les enjeux sociologiques. »⁷

Gérald Gaudet parle du miracle de la fiction : « *Avec son roman, Caroline Dawson est venue vers nous (Québécois-es), nous sommes allés vers elle (née ailleurs). Une œuvre littéraire peut faire ça, être un lieu d'échange, de partage, de transfert... et de transformation. Caroline Dawson semble dire : 'Je me suis mise en œuvre et j'ai été accueillie, voilà le miracle de la fiction.' » (Gaudet, 2024, p. 19).*

Le texte qui suit est divisé en six chapitres. Le premier chapitre discute des liens entre la sociologie et le roman comme source de connaissances en faisant état des débats sur le rôle du social dans le roman. Il soulève la question du lien entre la fiction (littérature) et le réel (sociologie). Le deuxième chapitre pose quelques jalons pour une sociologie du racisme. Ce chapitre vise à élaborer un cadre théorique et méthodologique approprié pour interroger les romans sur les questions de discrimination et de racisme. Avec les troisième et quatrième

⁶ Je reviendrai plus loin sur le genre « autofiction » qui constitue le nœud de mon corpus.

⁷ Propos recueillis par Félix Morin (2024), *Lettres québécoises*, no 193, p. 8.

chapitres, nous entrons au cœur de la méthodologie d'enquête et d'analyse du thème du racisme : quels critères pour constituer le corpus de romans (chapitre 3) et quel statut accordé au roman d'autofiction (chapitre 4)? Le chapitre 5 explore quelques études qui ont examiné la question raciale et raciste dans les romans québécois. Enfin, le dernier chapitre (6) présente une application de notre méthode en illustrant comment le roman québécois contribue à notre connaissance des grands moments de l'histoire des migrations mondiales. Dans l'annexe 1, nous présentons une application concrète d'analyse d'un récit migratoire, celui de Charles (nom fictif) qui a quitté Haïti pour s'établir au Québec (Montréal). L'annexe 2 explicite le cadre conceptuel utilisé pour interpréter l'histoire migratoire de Charles présentée dans l'annexe 2. Enfin, l'annexe 3 rassemble les titres de l'ensemble des œuvres littéraires mentionnées dans le présent texte.

La sociologie versus le roman ou l'opposition de la fiction et du réel : un faux débat?

Introduction

« *La science est grossière, la vie est subtile
et c'est pour corriger cette distance
que la littérature nous importe.* »

(Roland Barthes, *Leçon*, Éditions du Seuil, 1978,
p. 18-19, cité par BIZ, *La chaleur des mammifères*, p. 9)

Même si, comme le disait Jean-Charles Falardeau, le sociologue n'a pas à justifier sa curiosité pour le roman (1967, p. 10), je vais néanmoins tenter de me situer dans le vaste monde de la sociologie de la littérature en énumérant un certain nombre de positionnements méthodologiques qui guident ma démarche.

Fondamentalement, le postulat de base souligne l'inscription sociale des pratiques littéraires (ici le roman). Le manifeste d'Yvan Jablonka (2014) constitue un point de départ clé pour moi, en ce qu'il « revendique » la place des sciences sociales dans le monde littéraire. Pour lui, « ... *le débat est habituellement sous-tendu par deux postulats : les sciences sociales n'ont pas de portée littéraire et l'écrivain ne produit pas de connaissances* » (p. 11 sur 306, livre numérique). Cette distinction est un piège, selon lui.

Ivan Jablonka pose essentiellement deux questions : celle de la sociologie comme écriture (« les sciences sociales peuvent être littéraires » dit-il) et celle de la littérature comme apte à rendre compte du réel : une *possibilité de connaissances* s'offre à l'écrivain car « la littérature est douée d'une aptitude historique, sociologique, anthropologique, écrit-il » (p. 11 sur 306, version numérique).

On retrouve le même genre de posture chez la sociologue Gisèle Sapiro (2014). Pour elle, le fait que la sociologie de la littérature s'adresse au fait littéraire comme un fait social implique « *l'inscription des représentations d'une époque et des enjeux sociaux dans les textes littéraires* » (p. 5). Dans sa revue des diverses théories, elle privilégie celles qui ont tenté de dépasser le clivage entre analyse

interne et analyse externe des œuvres, ce qui l'amène à examiner trois axes de médiations entre les œuvres et les conditions sociales de leur production : (i) les conditions matérielles de production des œuvres ainsi que le mode de fonctionnement du monde des lettres; (ii) la sociologie des œuvres, des représentations qu'elles véhiculent et (iii) les conditions de leur réception et de leur appropriation et leurs usages (p. 8).

Du point de vue de l'analyse thématique des œuvres, lorsque Sapiro aborde la perspective postcoloniale, elle entre de plein pied dans la problématique qui définit mes propres travaux sur les romans : l'identitaire revisité à partir des phénomènes de migration, de racialisation et d'hybridité. Les thèmes comme l'esclavage, les réfugiés, l'exil, les histoires transnationales des migrants font également partie de lectures sociologiques des œuvres romanesques (p. 75-76).

Bref, je m'identifie complètement à l'idée de la littérature comme « mode de connaissance pratique » (Sapiro, 2014, p.62). Évidemment, la littérature n'est pas que cela; personne ne prétend la réduire comme étant le pur reflet de la société. Il y a un large consensus sur la nécessité d'éviter le « réductionnisme sociologique » (e.g. Fournier, 1983).

Sociologie et littérature au Québec : quelques apports théoriques et empiriques

L'idée d'associer sociologie et littérature n'est pas nouvelle. Un numéro spécial de la revue *Recherches sociographiques*, paru en 1964 sous la direction de Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau, constitue le point de départ de ma réflexion sur les liens entre la sociologie et la littérature au Québec. Dans son livre de 1967 *Notre société et son roman*⁸, il parle des « richesses documentaires » que recèlent les œuvres littéraires et que le sociologue doit mettre à jour (p. 14). Ainsi, « *les romanciers sont susceptibles de nous apporter des révélations que la simple expérience vécue ou même l'observation attentive ne nous font que soupçonner* » (p. 226)⁹.

⁸ Nous utilisons ici l'édition électronique produite par *Les classiques des sciences sociales*.

⁹ Falardeau (1967) fait allusion à la polémique entre les tenants de diverses formes de la « nouvelle critique » et au « débat touchant la validité même de toute critique de la littérature ». J'adopte quant à moi la même position que lui sur ce débat. Comme il l'affirme : « *Nous ne nous engageons pas dans ces*

L'approche développée par Jean-Charles Falardeau, qui considère le roman comme ayant une dimension sociologique qui mérite analyse, constitue le fondement de ma recherche sur l'immigration et le racisme dans le roman, ce dernier devenant en quelque sorte une source de témoignages comme on le fait en anthropologie et en sociologie qualitatives. Comme l'exprimait récemment Le Clézio (2024), la littérature est « *un témoignage, la mesure d'une époque, parfois sa critique* » (p. 67). Dans une entrevue accordée à *La Presse* à propos de son roman *Hors-sol* (2022), Philippe Yong insiste sur le rôle de l'écriture comme ancrage dans la société : « *Ce sentiment de décalage qui est fécond pour l'écriture, il s'est envolé grâce à la vertu magique du livre. Le roman m'enracine, m'ancre ici* ». ¹⁰

Sauf exceptions, ces travaux pionniers ne semblent pas avoir suscité beaucoup d'intérêt en sociologie au Québec. Pour Fournier (1983) et Hamel (2016), les rapports entre sociologie et littérature s'inscrivent dans l'approche du roman comme témoignage de la société. Fournier, quant à lui, propose d'éviter l'antinomie entre lecture « interne » (autonomie absolue de l'oeuvre) et lecture « externe » (ce qu'il appelle la « réduction sociologique »), en suggérant d'utiliser l'analyse sociologique pour situer l'oeuvre dans son contexte social et historique¹¹. Hamel (2016) précise les contours des liens entre la sociologie et la littérature. Il parle des mérites des « connaissances romanesques » qui

débats car nous ne parlons pas ici de critique proprement dite » (p. 121; c'est moi qui souligne). Dans la toute première phrase de son livre, il écrit « *Un sociologue n'a pas à justifier sa curiosité pour la poésie ou le roman. De toutes les formes de création esthétique, la littérature est, après la musique, celle qui sollicite le plus immédiatement les discours inachevés de notre vie intérieure, la sociologie, de son côté, pose des questions qui entraînent à explorer et les mondes de rêves et le monde humain réel que ceux-ci auréolent* » (p. 10).

¹⁰ Propos de Philippe Yong cités par Dominic Tardif (2024).

¹¹ Dans la préface du livre de Rachédi (2012), Michèle Vatz Laaroussi souligne la difficulté d'une telle entreprise : « *Il y avait aussi les chercheurs du champ littéraire, qui voyaient d'un très mauvais œil cette jeune chercheuse profane entrer dans leur domaine. C'est avec des normes et références en littérature qu'ils délimitent et encadrent l'analyse des auteurs migrants. Aborder les stratégies identitaires et d'insertion de ces écrivains représentait une hérésie, voir une démarche anomique et peut-être dangereuse pour leur champ de connaissances. C'est la légitimité du champ qui était en jeu.* » (p. vii – viii). Douze ans plus tard, peut-on penser que cette antinomie n'existe plus?

permettent de « saisir les contours de la société de manière plus nette que les modes de connaissance ou les savoirs élaborés par les sciences sociales ». Tout en m'inscrivant dans cette perspective méthodologique, je ne suggère pas de remplacer l'une (la science) par l'autre (le roman).

Outre les travaux de Falardeau, c'est le travail empirique du sociologue Pierre Saint-Arnaud (2012) sur les relations raciales aux États-Unis qui m'a le premier donné l'idée d'adopter une approche similaire sur l'immigration à travers le roman québécois. Dans son introduction, Saint-Arnaud aborde explicitement la question des rapports entre la sociologie et la littérature romanesque, entre l'univers de la création et celui de l'analyse sociologique. Si plusieurs spécialistes littéraires affirment que l'œuvre de fiction ne peut être jugée qu'en fonction de normes littéraires, Saint-Arnaud affirme qu'aucune forme de pensée littéraire ne se déploie dans le vide social. Certes, le romancier n'est pas assujéti aux règles de la preuve, mais son œuvre demeure un témoignage sur la société et son évolution et, à ce titre, mérite le regard sociologique (Saint-Arnaud, 2012 : 10).

Je me suis également inspiré de cinq études québécoises qui ont ouvert la voie à une analyse des romans comme sources de connaissances sociologiques et anthropologiques. D'abord, Lilyane Rachédi (2012) aborde les parcours migratoires et les stratégies identitaires à partir de quelques romans d'écrivains maghrébins du Québec. Son travail illustre à quel point l'écriture constitue un outil important dans la mise en place des stratégies identitaires et devient « un medium privilégié pour l'insertion des immigrants dans le pays d'accueil » (Rachédi, 2012 : 177). L'écriture devient en quelque sorte un espace de citoyenneté. Même si l'étude porte sur des autrices et auteurs d'origine maghrébine, Rachédi suggère que l'intégration par l'écriture est une stratégie que l'on retrouve pour d'autres groupes d'immigrants-auteurs.

Ensuite, Lise Gauvin (2014) s'intéresse à l'analyse du roman québécois comme une « invitation à lire le roman québécois davantage qu'une histoire de son évolution » (p. 271). Ce sont les rapports entre la littérature et la société, entre le réel et le fictif, qui constituent le point central de ses analyses. Son cadre d'interprétation est basé sur la question de la langue dont celle de « l'écriture dite migrante ». Nous reviendrons sur ce point dans la section sur le corpus.

Le travail de Rita Olivieri-Godet (2015) m'a particulièrement intéressé en ce qu'il aborde le thème de l'altérité amérindienne dans la fiction contemporaine

en comparant des œuvres de fiction produites au Brésil, en Argentine et au Québec. Son corpus est constitué de romans publiés depuis 1980 qu'elle analyse en lien avec l'anthropologie, l'histoire des sciences sociales, la littérature comparée et la théorie de la littérature. J'ai trouvé original l'utilisation du chant *La complainte de Cadieux* pour aborder le thème de la crainte de l'Autochtone et de la menace de l'enlèvement¹². On trouvera une approche similaire dans le livre de Sébastien Langlois et Jean-François Létourneau (2023), *En montant la rivière*, qui revisite l'histoire du Québec à partir de la chanson traditionnelle. Celle-ci offre de nombreux exemples de métissages culturels entre Premiers Peuples, Français, Anglais, Irlandais et Écossais.

Les travaux de Barbara Thériault ne portent pas sur le roman québécois mais ils illustrent bien mon propos. D'abord, en 2013, elle a dirigé le mémoire de maîtrise de Myriam Boivin-Comtois. Dans cette étude, l'auteure pose comme point de départ un cadre théorique à partir de l'œuvre de Max Weber, puis examine en quoi les romans de Thomas Mann et de Joseph Roth sont reliés à ce cadre. Sa recherche repose sur trois principes : (i) les textes littéraires peuvent être considérés comme sources documentaires; (ii) les textes littéraires peuvent être appréhendés comme des illustrations de principes sociologiques; et (iii) les textes littéraires peuvent être envisagés comme des analyses du monde social.

Ensuite, en 2014, Barbara Thériault a publié un article qui correspond en tout point à ma vision des choses, considérant le roman autant comme outil pédagogique que comme source de connaissances :

*« Les romanciers m'ont souvent aidée à comprendre ce que les sociologues parviennent à faire. Leur influence n'est pas étrangère à mon choix de devenir moi-même sociologue, et je n'hésite jamais à recourir à eux pour me seconder dans mon enseignement. **En empruntant les chemins tracés par les traditions qui leur sont propres, les observateurs que sont ces écrivains en viennent souvent à partager une démarche rejoignant les objectifs de la sociologie : rendre visible ce qui est devant nous, mais***

¹² « Les Iroquois les auraient-ils tués? » « Les Iroquois m'ont-ils pris mon logis? » (Elle cite comme source *Les Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé, Fides, 1864, p. 79-80).

que nous ne remarquons pas toujours » (p. 41-42) (c'est moi qui souligne).

Enfin, un dernier exemple d'utilisation du roman comme source de connaissance nous est fourni par Gilles Bibeau (2020) pour qui le roman permet aux Autochtones de prendre la parole pour dire leur propre vision de l'histoire (p. 36) : « *C'est précisément la part de l'histoire gommée par l'historiographie nationale du Québec que les écrivaines et les écrivains autochtones mettent au jour* » (p. 66). Brunelière (2016), à propos d'un texte de Georges Sioui (2002), évoque la littérature comme outil d'affirmation de l'identité amérindienne. C'est la même perspective que j'adopte dans ma recherche sur l'histoire « occultée » de l'immigration au Québec à partir des romans de groupes absents de cette histoire, dont les Autochtones (Piché, 2023).

Sociologie et roman : des frontières disciplinaires trop rigides?

En repensant aux frontières parfois rigides établies entre les diverses disciplines académiques (p. ex. la sociologie versus les études littéraires), certaines œuvres se situent en dehors des frontières « officielles », ce qui pose la question de leur insertion littéraire. En voici quatre exemples.

Premier exemple : que fait-on des romans de Gérard Bouchard (2002, 2005 et 2009) qui a utilisé la forme romanesque pour décrire les processus de dépossession des territoires autochtones dans son coin de pays (chez les Innus)? Fictions et réalités se mêlent de façon inextinguible. Est-ce que cette forme d'écriture implique que son travail perd en scientificité ou qu'il n'est pas littéraire? Je ne le pense pas.

Deuxième exemple : le roman de Caroline Dawson (2020). Quelle est la part de la fiction et la part de la réalité dans son récit? Si on se réfère, par exemple, à une échelle allant de zéro (purement réel) à dix (purement fictif), quel score donner à son roman « *Là où je me terre* »? Cette question est valable pour tous les romans qui comporte une part d'autofiction. Est-ce même important de s'embarquer dans une telle démarche de mesure? À mon avis, non.

Troisième exemple : comment catégoriser les travaux d'historiens et d'historiennes qui, à partir de quelques éléments documentaires, reconstruisent la vie de certains personnages à des époques historiques? Je pense par exemple au livre de l'historienne Andrée Lévesque (2024) qui

raconte la vie de quatre générations de filles sur une période d'environ 250 ans (1658-1916), à partir de contrats notariés, de fiches de recensements et d'archives judiciaires. Ici, c'est l'imagination historique et sociologique qui remplit les « trous ». Je pense aussi aux travaux de l'historien Bruno Ramirez qui lui aussi raconte une histoire, celle de l'émigration des Canadiens français dans le Maine, en puisant dans les fiches de frontières (voir Ramirez, 1992).¹³.

Enfin, comme quatrième exemple, je donnerais mon propre travail consigné dans mon livre intitulé *Le Québec raconté autrement* (2023), livre qui raconte une partie occultée de l'histoire de l'immigration au Québec à partir d'une quarantaine de romans. Est-ce de la sociologie pure et simple? Non, car l'écriture ne suit pas les canons de la scientificité dictés par les sciences sociales. Est-ce de la littérature pure et simple? Non, car ce n'est pas une œuvre de fiction. Serait-ce alors une œuvre à cheval sur les deux où l'imaginaire sociologique est nourri par la fiction des autres? Serait-ce une autre façon de faire la sociologie des faits sociaux? Ce que je puise dans le roman c'est la recherche de sens et d'émotion, ce que limite, voire interdit, la méthode sociologique proprement dite. C'est ce que j'ai recherché et trouvé amplement dans mon corpus romanesque.

Outre les sociologues, ce sont parfois les auteurs et autrices eux- et elles-mêmes qui revendiquent le « fait social » dans leurs œuvres. Une des préoccupations du « monde littéraire », qui est souvent soulevée à propos de la sociologie de la littérature pratiquée par les sociologues, est le risque du réductionnisme sociologique ou la menace d'évacuer l'imaginaire ou la fiction au dépend du réel. Cette menace m'apparaît exagérée, la vision du roman comme « reflet » de la société n'étant revendiquée par personne, du moins pas aujourd'hui. Par ailleurs, ce sont parfois les romanciers eux-mêmes et les romancières elles-mêmes qui revendiquent une part du réel dans leur fiction.

Je pense, par exemple, à Henry Miller (1960) qui, à la question « Lire ou ne pas lire? », répond :

« À quoi servent les livres s'ils ne nous ramènent pas vers la vie, s'ils ne parviennent pas à nous faire boire avec plus d'avidité? (...) Ce que je

¹³ Le sociologue américain C. Wright Mills serait fort ravi de voir l'imagination sociologique à l'œuvre (voir son livre classique *The Sociological Imagination* publié en 1959).

voudrais dire brièvement c'est qu'un livre, comme tout autre objet, sert souvent de prétexte à ce que nous cherchons en réalité. (...) Lire comme il faut c'est s'éveiller et vivre, acquérir un renouveau d'intérêt pour ses voisins, en particulier ceux qui diffèrent le plus de nous dans tous les domaines » (p. 653).

Plus récemment, Le Clézio (2024) (prix Nobel de littérature en 2008) écrit : « *Elle (la littérature) est en revanche un témoignage, la mesure d'une époque, parfois sa critique. L'écrivain est un témoin, non pas dans un procès –qui serait le procureur de ce procès? -, mais dans une procédure, il cherche à mieux comprendre les enjeux de notre modernité » (p. 67-68).*

Guillaume Musso (2020) intitule même son roman *La vie est un roman*.

J'aime bien l'expression de Melikah Abdelmoumen (2023) qui dit : « *... je vois les œuvres littéraires comme autant de lunettes sur le monde* » (p. 34).

Au risque de me répéter, se référer au roman comme source documentaire pour comprendre la société ne signifie nullement le réduire au réel ni considérer qu'il doit nécessairement être le reflet de la société. Il s'agit tout simplement de reconnaître que certaines œuvres littéraires (p. ex. le roman-autofiction) se prêtent bien à ce genre d'analyses et il serait dommage de s'en priver¹⁴.

¹⁴ Dans le domaine de l'immigration et des identités, outre le roman, on pourrait aussi faire le même genre d'analyse avec la poésie (p. ex. Létourneau, 2017) ou le théâtre (p. ex. Micone, 1992), ou encore la musique traditionnelle (Langlois et Létourneau, 2023).

Quelques jalons pour une sociologie du racisme

« Car, il me semble qu'en étudiant la race par le truchement de la littérature, on est particulièrement apte à reconnaître et à analyser le tour de force qu'est la fiction et ainsi, particulièrement habile à étudier la race. »
(Scott, Corrie, 2011, p. 14)

Introduction

Interroger le roman comme source documentaire sociologique sur le racisme implique en premier lieu une référence à un cadre théorique et analytique qui pose les balises de l'interrogation. Le cadre permet d'identifier les questions précises pour lesquelles on cherche des réponses dans les romans. En amont, en ce qui me concerne, c'est surtout la sociologie qui me fournit le cadre analytique issu des recherches scientifiques sur le thème retenu. Pour aborder les diverses approches qui ont tenté de théoriser le racisme, nous suggérons, d'une part, une approche globale axée sur les rapports de pouvoir dans divers contextes : colonialisme, esclavagisme, immigration et droits de la personne. D'autre part, de façon plus spécifique, nous nous demandons en quoi consiste le racisme systémique. En conclusion, nous nous demandons comment mesurer la discrimination et le racisme. Nous proposons un cadre d'analyse basé sur le récit comme mode à la fois d'écriture et comme mode de recherche sur la discrimination et le racisme tel que vécu par les auteurs et autrices.

Le cadre théorique global

Situer le racisme d'un point de vue sociologique implique une incursion dans cinq directions théoriques (voir Schéma 1). Premièrement, de façon générale, le racisme s'inscrit dans la théorie globale des rapports de pouvoir et de domination. Dans cette perspective, la discrimination n'est possible que si les majoritaires ont le pouvoir d'appliquer, directement ou indirectement, des

critères d'exclusion, non seulement aux personnes immigrantes mais aussi aux groupes racisés (Rachédi, 2024, p. 4)¹⁵.

Plus spécifiquement, le racisme se manifeste dans quatre contextes historiques : le colonialisme, l'esclavagisme, l'immigration et les luttes antiracistes directement liées aux mouvements des droits de la personne, luttes associées aux chartes et aux lois antidiscriminatoires.

Rapports de pouvoir

Du point de vue sociologique global, l'explication du racisme s'inscrit dans la théorie des préjugés et stéréotypes, elle-même liée à la théorie des rapports sociaux inégaux. Au delà des sources qui nourrissent les préjugés, on doit se demander comment ceux-ci sont en quelque sorte « activés » dans des actes discriminatoires et racistes. La théorie des rapports de pouvoir place les rapports de domination au centre de la dynamique entre la capacité des majoritaires à imposer leurs catégories aux minoritaires (Labelle, 2010; Juteau, 2015 et 2018; Eid, 2018; Chebbi, Sefa et Vande Wiele Norbert, 2024; Rachédi, 2024)¹⁶.

Colonialisme et esclavagisme

La théorie la plus ancienne, aujourd'hui abandonnée parce que non scientifique, fonde l'exclusion sur la construction d'une hiérarchisation entre les races en supérieures-inférieures. Ce fut la théorie à la base du colonialisme et de l'esclavagisme¹⁷, surtout envers les populations autochtones et noires du Canada et du Québec (Voltaire, 2007; Dorais, 2020). Cette théorie a longtemps été au fondement de la politique d'immigration canadienne (endossée par le Québec) dont les critères de sélection étaient basés sur « des préférences ethniques ». Ainsi, plusieurs groupes ont été exclus de l'immigration : en particulier les populations noires et asiatiques. Ce n'est que dans les années

¹⁵ Pour le Québec, outre Rachédi (2024), voir aussi Renaud, Germain et Leloup (2004), Potvin (2018 et 2022), le numéro thématique de la revue *Sociologie et sociétés* (2018), Garneau (2019) et *Nouveaux cahiers du socialisme* (2024).

¹⁶ Voir aussi le numéro spécial des *Nouveaux Cahiers du socialisme* (2024), *Vers la décolonisation et l'antiracisme : un chemin à parcourir*, no 32 (automne).

¹⁷ En prolongement de ces théories, on pourrait également citer le système de ségrégation raciale au sud des Etats-Unis, le régime d'apartheid en Afrique du Sud et la politique des réserves autochtones au Canada.

1960 que les critères « racistes » ont été remplacés par des critères de capital humain (éducation, qualifications, etc.).

Même si les dispositions ouvertement racistes ont été supprimées dans la politique d'immigration après la Seconde Guerre mondiale, une étude récente développe l'argument selon lequel les discriminations raciales continuent de se manifester dans les programmes de travail temporaire (Kaddour, Dumont-Robillard et Ndiaye, 2024). Cette étude aborde les racines coloniales et esclavagistes des politiques migratoires temporaires de travail du Canada.

Racisme, immigration et processus de racisation

Si les mesures explicitement racistes ont été éliminées en ce qui concerne la sélection des immigrants permanents¹⁸, le racisme continue de se manifester dans les rapports entre groupes dominants et groupes racisés et dans l'élaboration de politiques migratoires temporaires.

Dans le premier cas, l'application de la théorie des rapports inégalitaires au domaine spécifique du racisme a donné naissance à deux types d'explications globales développées surtout aux États-Unis, soit la « théorie critique de la race » et les « études de la blancheur » (Whiteness Studies)¹⁹. Selon Eid (2018), la théorie critique de la race visait « à mettre au jour les fardeaux structurels que le racisme fait peser sur les racisés aux États-Unis, mais laissait dans l'ombre les privilèges tout aussi structurels dont profitent les groupes qui incarnent l'universel, donc la norme et la normalité » (p. 144). Ce sont les « whiteness studies » qui « ont entrepris de rendre visibles les multiples façons

¹⁸ Le système de pointage basé sur la qualification, qui remplace les critères de préférences ethniques et raciales, n'est pas exempt d'effets discriminatoires et tend à perpétuer les inégalités sociales et raciales (Kaddour, Dumont-Robillard et Ndiaye, 2024, p. 26),

¹⁹ La « Critical Race Theory » et les « Whiteness Studies » sont présentement attaquées, voire interdites d'enseignement dans quelques états républicains aux États-Unis. Au Québec, ces théories font également partie de l'arsenal critique de l'« antiwokisme » (voir Gagné, 2024, p. 108-109). Pour une revue des approches théoriques sur les notions de « race » et de racisation, voir Labelle, 2010, p. 33-41). La théorie de la « blancheur » est bien illustrée pour le cas des États-Unis dans DiAngelo (2020). Pour le cas du Québec, voir Dorais, 2020.

dont la blancheur ouvre au groupe majoritaire un large champ des possibles en termes d'opportunités et d'accès aux bénéfices, par comparaison avec celui, beaucoup plus restreint, qui s'offre aux personnes racisées » (p. 144).

Ces deux théories sont loin de faire l'unanimité. Par exemple, aux États-Unis, le débat existe depuis le début des années 2000 sur l'utilisation de la « race » comme concept social servant à catégoriser les gens. D'un côté, il y a un groupe de scientifiques qui prétend qu'utiliser le concept de « race » perpétue les répercussions négatives liées au fait de penser en termes de « race ». De l'autre côté, un autre groupe soutient qu'il est nécessaire de parler de « race » afin de cerner les inégalités raciales et de suggérer des politiques pour atteindre une meilleure justice sociale. Dans ce contexte, Labelle (2010, p. 34) cite la prise de position de l'*American Sociological Association* (en 2003) en faveur du deuxième groupe. Au Canada (p. ex. Vic Satzewich, 2011) et au Québec (p. ex. Labelle, 2010; Eid, 2012), c'est la première perspective qui domine. Micheline Labelle conteste ainsi « le fait que l'on puisse attribuer à la « race » le statut de concept ou de catégorie analytique » (p. 36), alors que Paul Eid se positionne contre l'essentialisme de la catégorie blanche car, pour lui, il y a « cinquante nuances de blanc » (p. 140).

Même si je suis sensible à l'argumentation du deuxième groupe, il faut des statistiques pour documenter les inégalités raciales et ethniques (voir Simon et Piché, 2012), il me semble en effet que l'utilisation de la catégorie de « race » dans l'analyse sociologique, du moins dans le contexte canadien et québécois, risque d'avoir comme effet de « *réifier cette idée, au lieu de la traiter comme un dérivé d'un processus social complexe, celui de la racisation d'autrui* » (Miles, 1989, cité par Labelle, 2010, p. 36).

Dans le deuxième cas, le processus de racisation est particulièrement à l'œuvre dans les programmes d'immigration temporaire. Ceux-ci ne datent pas d'hier et ont une longue tradition historique au Canada (Kaddour, Dumont-Robillard et Ndiaye 2024)²⁰. Ces programmes maintiennent certains groupes d'immigrants jugés non désirables dans des positions temporaires qui engendrent une situation de vulnérabilité. Il s'agit véritablement de politiques à deux vitesses,

²⁰ Déjà en 1985, j'ai estimé que l'immigration économique temporaire était aussi importante que la contrepartie permanente (Piché, 1985). Voir aussi les travaux de Danièle Bélanger (e.g. Bélanger, 2022; Bélanger et Candiz, 2015; Ouellet et Bélanger, 2022).

l'une pour certains travailleurs qualifiés – sélectionnés comme permanents ou dont le passage du statut temporaire à celui de permanent est favorisé– et l'autre pour les temporaires moins qualifiés qui ont peu ou pas accès à l'immigration permanente²¹. On pourrait parler ici d'un racisme de classe. Les débats actuels sur l'immigration suggèrent que les problèmes les plus graves et les plus urgents de notre société sont linguistique, culturel ou identitaire, détournant le regard des inégalités socioéconomiques et de pauvreté (Micone, 2021, p. 108)²².

Depuis au moins 2007, mes travaux sur les politiques de migrations temporaires dénoncent le caractère discriminatoire de la politique canadienne d'immigration (Piché, 2007; voir aussi 2012). En particulier, je suggère que les travailleurs migrants temporaires sont en fait considérés comme des non-citoyens (Piché, 2008). Dans ce dernier article, je pose la question : « Peut-on concevoir des programmes de travailleurs temporaires acceptables du point de vue des droits de la personne? La réponse est oui, mais avec quatre conditions fondamentales : (i) l'aspect temporaire doit être une option volontaire de la part du travailleur et celui-ci, avec les membres de sa famille, devrait avoir une réelle option de résidence permanente et éventuellement de citoyenneté; (ii) le travailleur ne doit pas être rattaché à un employeur (abolition des permis « fermés »); (iii) des mécanismes indépendants de surveillance des respects des contrats de travail doivent être prévus; et (iv) des recours efficaces contre les cas d'abus doivent être mis en place.

²¹ Tout récemment, l'Institut du Québec (2024, p. 33) suggère qu'il n'est pas souhaitable de transformer les immigrants temporaires moins qualifiés en permanents arguant que le succès de l'immigration en deux étapes serait moindre en matière d'intégration et de rémunération chez cette catégorie d'immigrants. Il faut souligner que cette affirmation ne repose sur aucune preuve scientifique.

²² Parmi la trentaine de romans que j'ai analysés dans ma recherche (Piché 2023), un seul roman aborde explicitement la dimension classe sociale de l'intégration. Il s'agit du roman de Caroline Dawson, « *Là où je me terre* ». C'est au CÉGEP qu'elle a pris conscience des différences de classes : « *Il était pourtant clair que je n'étais pas des leurs. J'avais beau fréquenter l'un d'eux, circuler dans leur cercle des heures durant, parler la même langue, tout me ramenait constamment à ces espaces qui nous séparaient* » (p. 156).

Les droits de la personne

La meilleure façon de définir le racisme (ou la discrimination raciale) est de se référer au cadre juridique canadien et québécois. Selon les Chartes canadienne et québécoise, il y a discrimination lorsqu'une action ou une décision a pour effet de traiter de manière négative une personne en raison de sa race. Le plus souvent, l'effet d'un tel traitement se traduit par une forme d'exclusion.

Une lacune importante des politiques migratoires actuelles est l'absence de considérations éthiques et morales dans la définition des politiques migratoires. La théorie migratoire doit tenir compte de l'état des droits des migrants et migrantes (droits limités ou absence de droits) soit comme facteurs de migration, soit comme facteurs d'insertion ou d'exclusion²³.

Dans ce contexte, il faut penser des politiques migratoires fondées sur les droits humains appliqués aux migrants et migrantes. L'instrument le plus important en matière des droits des migrants demeure la Convention des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille adoptée en 1990 mais ratifiée seulement en 2003. À ce jour, 46 pays ont signé la Convention. Il faut souligner qu'aucun pays développé n'a encore signé la Convention. Plusieurs articles (il y en a 93 en tout) sont cruciaux pour notre propos, en particulier l'article 1 qui stipule que la Convention s'applique à tous les travailleurs migrants et aux membres de leur famille sans distinction aucune et quel que soit leur statut migratoire (régulier comme irrégulier). L'article 7 est également important puisqu'il précise la responsabilité des États parties qui « s'engagent à respecter et à garantir à tous les travailleurs migrants et aux membres de leur famille se trouvant sur leur territoire et relevant de leur juridiction les droits reconnus dans la présente Convention sans distinction aucune ». Ce sont ces deux articles qui constituent l'obstacle majeur à la ratification de la Convention par les pays développés, y compris le Canada (Piché, Pelletier et Epale, 2008).

²³ C'est Joseph Carens qui a le plus développé la dimension éthique en immigration : voir Carens, 1997 et 2013.

Les politiques migratoires comprennent également un volet humanitaire qui concerne surtout les réfugiés²⁴. La Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés, ratifiée par 145 États, est de moins en moins respectée dans le monde actuel. Pour ces populations, la migration internationale est devenue une véritable course à obstacles (Piché, 2014). Dans certains cas, les réfugiés et les demandeurs d'asile deviennent des instruments de négociations entre États (p. ex. dans l'Union Européenne) ou entre différents niveaux de gouvernements (p. ex. Canada, entre le fédéral et les provinces).

Le racisme systémique

De façon plus spécifique et au delà du racisme « ordinaire », c'est le racisme systémique qui constitue la face « cachée » de la discrimination²⁵. Celle-ci s'inscrit dans l'organisation sociale et relève de relations de pouvoir inégales. Les études sur la discrimination systémique ont en grande partie ciblé le marché du travail²⁶. Depuis une trentaine d'années, études après études, il est clairement démontré que les minorités visibles, dont font partie les Noirs, sont nettement désavantagées sur le marché du travail (Piché et Renaud, 2018). C'est la notion de discrimination systémique qui permet de comprendre ce qui se passe concrètement sur le marché du travail (Piché, 2020).

En fait, la discrimination ou le racisme systémique est insidieux car il se passe souvent à huis clos, lors des procédures d'emploi. La recherche et l'obtention (ou non) d'un emploi est un processus complexe impliquant plusieurs étapes, chacune pouvant posséder des obstacles systémiques spécifiques. La première étape concerne l'accès à l'information sur les emplois disponibles. La façon dont les employeurs font connaître les offres d'emploi constitue un facteur clé dans la recherche d'emploi. Or, le problème est que le processus est parfois biaisé dans la mesure où les réseaux, souvent informels, de l'employeur n'atteignent pas les groupes de minorités visibles. Une deuxième étape est celle de l'évaluation des C.V. Il s'agit de l'obstacle le plus mentionné dans les travaux de

²⁴ Pour une synthèse sur les réfugiés dans le monde et au Québec, voir Arsenault, 2019.

²⁵ Je reprends ici la note que j'ai publiée dans *Le Devoir* du 13 juin, 2020.

²⁶ Le racisme systémique existe également dans le système scolaire, comme l'atteste le récit de Mensah Hemedzo (2019) et dans le système de santé surtout envers les groupes autochtones (reconnu par le Collège des médecins).

recherche et concerne la non reconnaissance des diplômes, surtout ceux acquis à l'étranger, de même que la non reconnaissance de l'expérience antérieure hors Canada. Nous sommes en terrain inconnu puisque ce processus d'embauche est confidentiel. La seule façon de s'attaquer au caractère systémique du racisme est de s'attaquer directement à la culture organisationnelle pour la rendre plus sensible à la diversité.

L'étude d'Angelo Soares (2024) est une des rares études à avoir documenté les processus à l'œuvre à la base du racisme systémique en décortiquant la division racisée du travail dans l'arrondissement de Montréal-Nord. Contrairement à nos travaux cités plus haut, il s'agit ici d'observations directes. Outre le racisme direct envers certains groupes (Noirs, immigrants), il observe quatre espaces de discrimination et de racisme liés à l'organisation du travail : (i) le racisme indirect via une pratique en apparence neutre qui entraîne un désavantage particulier pour les groupes racisés : ici savoir conduire un « pick-up avec un trailer » alors que ce n'est pas nécessaire; (ii) l'arbitraire dans la formation et l'évaluation; (iii) les affichages de postes biaisés et (iv) le favoritisme. Comme Soares le dit : « *Ces éléments se cristallisent en un 'mode de fonctionnement' difficile à identifier, rendant la lutte contre le racisme au travail encore plus complexe où 'il ne suffit pas d'être non raciste, nous devons être antiraciste'* »²⁷.

Le schéma qui suit résume les grandes lignes des aspects théoriques du racisme. Les quatre premiers contextes présentent le racisme du point de vue des personnes et des groupes qui l'expriment et le pratiquent tant dans les perceptions (attitudes, stéréotypes) que dans des actes discriminatoires (contextes 1 à 4). Il ne représente qu'une partie du processus de racisation. Il faut rajouter une dimension importante de ce processus pour tenir compte de ses effets sur les personnes racisées (contexte 5), car, comme le souligne Magalie Lefebvre Jean (2023, p. 52) : « *... les interactions sociales, marquées par des microagressions, ont un effet durable sur la construction de leur identité* ». Tous les récits témoignent des impacts sociopsychologiques profonds sur la construction de leur(s) identité(s), impacts qui peuvent s'exprimer entre autres par la honte, le repli sur soi, le désir d'isolement. C'est le « là où je me terre » de Caroline Dawson, ou, comme Moira-Uashteskun Bacon fait dire à Mikun : « *Je veux tout enlever mais je ne peux pas retirer ma peau. Je suis coincée à l'intérieur.*

²⁷ Il s'agit d'une référence à Kendi (2020), *Comment devenir antiraciste*, Les Éditions de l'Homme.

De chaudes larmes coulent sur mes joues. J'ai honte d'avoir ces pensées » (Bacon, 2023, p. 28).

En même temps, il est important de souligner les stratégies et les actions développées par les groupes racisés pour faire face au racisme et le combattre. À propos des récits racontés dans les romans, il faut reconnaître certes que « ... les histoires insistent souvent sur les embuches, les difficultés, les détours, les refus. Mais à la fin, l'espoir est presque toujours présent. On l'oublie trop souvent. (...) Il faut le dire haut et fort – ces romans ne tombent pas dans le misérabilisme. L'espoir y est toujours présent » (Piché, 2023, p. 266).

Schéma : Les théories pour comprendre le racisme

Racisme → définitions et théories générales
+ **théorie des rapports de pouvoir**

Contexte 1 → colonialisme et postcolonialisme (e.g. romans autochtones)
+ **théories coloniales basée sur l'idéologie des infériorités raciales**

Racisme « légalisé »

Contexte 2 → esclavagisme (e.g. romans afrodescendants)
+ **théories basées sur l'idéologie des infériorités raciales**

Racisme « légalisé »

Contexte 3 → immigration, racisation et racisme (e.g. récits autofictifs)
+ **théories migratoires (processus d'inclusion/exclusion et racisation; interseccionnalité)**

**Racisme « ordinaire »
(Racisme de rue)**

Racisme systémique

Racisme de classe

Contexte 4 → les droits de la personne et l'éthique
+ **théories antiracistes**

Racisme illégal (chartes et lois)

Contexte 5 → les effets du racisme sur les personnes racisées
+ **théories psychosociales → luttes antiracistes**

**Honte, repli sur soi, isolement, etc. → stratégies de contournement,
luttes antiracistes**

Conclusion

Au delà des considérations théoriques, on peut se demander comment étudier concrètement la discrimination et le racisme. Il existe essentiellement deux approches méthodologiques pour documenter la discrimination et le racisme : l'une qualitative et l'autre quantitative²⁸. L'approche qualitative peut être basée sur les témoignages exprimés soit lors d'entrevues formelles (enquêtes scientifiques), ou dans des récits migratoires. Mon projet d'analyses des romans s'inscrit dans cette tradition de recherche. L'étude du racisme peut aussi se baser sur des observations directes sur le terrain, comme le fait l'étude d'Angelo Soares (2024) dans l'arrondissement de Montréal-Nord mentionnée plus haut.

Les approches quantitatives sont généralement de nature statistique. Depuis la fin du 20^{ème} siècle, la plupart des pays ont intégré les catégories raciales dans la statistique officielle (Simon et Piché, 2012 et Simon, Piché et Gagnon, 2015)²⁹. Il est possible, à partir de ces statistiques, de mesurer ce que l'on appelle la discrimination statistique ou « nette » (Primon et Simon, 2018; Piché et Renaud, 2018; Piketty, 2022). Par exemple, en référence au marché du travail, cette approche compare des groupes d'immigrants ou des groupes de minorités visibles avec des groupes « natifs » sur divers indicateurs économiques (revenus, mobilité professionnelle, type d'emploi, chômage, etc.) en tenant compte d'une série de caractéristiques (ce que l'on appelle les variables de contrôle). Ainsi, si au delà de ces caractéristiques les écarts entre les groupes demeurent significatifs, on attribue la différence au statut migratoire ou aux origines nationales. On induit donc que les écarts sont dus à la discrimination³⁰.

Dans cette approche statistique, le caractère systémique de la discrimination et du racisme est « inféré » et non mesuré directement. Par contre, avec la deuxième méthode, le « *testing* », il est possible de constater empiriquement

²⁸ Pour moi, ces approches ne s'opposent pas mais sont complémentaires.

²⁹ Pour une critique comparative des catégories raciales dans les recensements, voir le numéro spécial de la revue *Ethnic and Racial Studies* sous la direction de Patrick Simon et Victor Piché, vol.35, no 8, 2012. Voir aussi le collectif dirigé par Simon, Piché et Gagnon, *Social Statistics and Ethnic Diversity*, 2015.

³⁰ On parle parfois de « discrimination résiduelle ». C'est cette approche que j'ai utilisée dans mes travaux : voir Piché et Renaud, 2018 ; Fleury, Bélanger et Piché, 2022.

l'existence de la discrimination et du racisme. Cette approche consiste à envoyer de « faux curriculum vitae » avec des noms « étrangers » (p. ex. à consonance arabe) et des noms à consonance québécoise (p. ex. Tremblay). Les travaux de Paul Eid sont une bonne illustration de cette approche méthodologique. Ils ont montré que les CV avec un nom à consonance étrangère avaient significativement moins de chances d'être retenus que les CV avec un nom fait d'avoir un nom à consonance étrangère diminuait de façon significative les chances de voir son CV retenu par comparaison à un nom à consonance québécoise-française (Eid, 2012).

C'est dans le volet qualitatif que la contribution des romans est importante pour saisir les témoignages de discrimination et de racisme tels que vécus par les personnages. Le récit autofictif est particulièrement révélateur de ces expériences. Il permet entre autres de tenir compte des itinéraires concrets. On peut, entre autres, cibler le récit migratoire comme étant au centre des travaux actuels. L'étude de Lilyane Rachédi (2012) constitue une application concrète de la méthode du récit migratoire. C'est également l'approche que j'ai utilisée dans mon étude (Piché, 2023).

L'écriture migrante devenue écriture « québécoise »

Compte tenu de la problématique de la recherche axée sur le racisme, une étape cruciale concerne le choix du corpus romanesque approprié. À ce titre, le roman doit répondre à l'une ou l'autre question posée par le cadre théorique du racisme tel que présenté ci-haut. Dans ce contexte, nous privilégions les groupes racisés issus de l'immigration. Cela nous amène à discuter de la notion d'« écriture migrante ».

L'utilisation de la notion d'écriture migrante est relativement récente. C'est dans les années 1980, selon Biron, Dumont et Nardout-Lafarge (2007), qu'est apparue la référence à l'écriture migrante, « *l'une des transformations les plus visibles de la littérature québécoise des années 1980* » (p. 561).

Déjà en 1991, Réjean Beaudoin, dans son énoncé des règles des œuvres étudiées, mentionne le critère de la langue française, incluant les écrivains nés hors des frontières du Québec. C'est dans le chapitre intitulé « *Le même et l'autre* » qu'il introduit explicitement la « parole immigrante ». Selon Beaudoin, le roman d'avant les années 1960 s'adresse surtout à ceux qui partageaient « la même origine dans le tout homogène d'une société patriarcale catholique et rurale » (p. 75). Après 1960, l'immigration a rendu inévitable la révision des valeurs. C'est véritablement dans les années 1980 que « la découverte du visage de l'autre par le roman québécois » apparaît grâce aux romans issus des communautés culturelles. Cette phase, selon lui, « alimente une interrogation plurielle au lieu de reposer sur l'affirmation d'une identité » (p. 76). À propos de *La Québécoise* de Régine Rodin (1983), Beaudoin écrit : « La parole immigrante s'en prend au stéréotype d'un Québec minoritaire replié sur ses signes d'appartenance » (p. 84)³¹.

À ce titre, il cite un passage de Régine Robin (qui sera souvent repris par la suite) qui soulève une certaine angoisse existentielle entre NOUS et EUX, angoisse qui s'exprimera fréquemment dans des romans plus récents comme ceux de Kim Thúy et de Caroline Dawson.

³¹ Voir : Lavertu, Yves (2023), « Régine Robin, symbole de l'écriture migrante au Québec », *Le Devoir* (24 juillet).

« *Quelle angoisse certains après-midi – Québécity – québécity – je suis autre. Je ne m'appartiens pas à ce Nous si fréquemment utilisé ici – Nous autres – Vous-autres. Faut se parler. (...) Mes aïeux ne sont pas venus de Poitou ou de la Saintonge ni même de Paris, il y a bien longtemps. Ils ne sont pas arrivés avec Louis Hébert.* »³²

Dans son étude des romans d'Émile Ollivier et de Naïm Kattan, Louise Gauthier (1997) se pose d'emblée la question de la terminologie : écritures migrantes, ou littératures mineures, ou transculture? Elle cite différents qualificatifs qui ont été utilisés pour désigner « les écrivains venus d'ailleurs » : immigrés, immigrants, néo-québécois, ethniques, migrants... » (p, 43). Selon Gauthier, c'est le terme « écrivains migrants » qui semble avoir fait l'unanimité auprès des chercheurs et leur production est désignée comme des « écritures migrantes »³³. Si cette littérature met l'accent sur l'idée de « déracinement, de déplacement, de traversée des frontières et des cultures » (p. 44), elle se situe également dans l'idée de transculture, de métissage et de transculturation.

Cette étude de Louise Gauthier propose une démarche d'analyse des romans d'Émile Ollivier et de Naïm Kattan en trois étapes : (i) situation de l'auteur/autrice dans le contexte biographique; (ii) analyse du roman (dimension interne) et (iii) étude de la réception de l'œuvre (c. à d. situer l'œuvre par rapport à la littérature)³⁴. Elle situe son travail dans ce qu'elle appelle le vaste domaine de la sociologie de la littérature qui, dit-elle, « adopte un point de vue dialectique qui considère le social et le littéraire non comme deux ordres séparés mais plutôt en interrelation dynamique » (p. 21).

Ma propre démarche se situe surtout dans la deuxième étape et se rapproche des analyses que fait Gauthier (1997) des romans d'Émile Ollivier (*Passages*) et de Naïm Katan (*La fiancée promise*). Elle considère ces romans comme « des récits qui retracent un itinéraire voisin de celui des auteurs : deux textes où s'entrelacent la mémoire du pays natal et la promesse de la terre d'accueil, qui témoignent d'un parcours, d'une traversée des frontières et des cultures » (p. 30).

³² On trouve cette citation dans Régine Robin, *La Québécoise*, XYZ, 1983 (version rééditée de 1993, p. 54).

³³ Elle reprend ici la définition de Pierre Nepveu (1988).

³⁴ C'est cette démarche que nous adoptons pour notre recherche sur le racisme dans le roman.

L'étude qui m'a le plus inspirée est celle de Moisan et Hilderbrand (2001) qui couvre la période 1937-1997. Il et elle suggèrent quatre périodes qui composent la composante ethnoculturelle littéraire (p. 51) : (i) 1937-1959 : une littérature qualifiée d'homogène en ce qu'elle s'aligne sur « la dominante culturelle, littéraire, sociale et institutionnelle » (p. ex. Michel van Schendel); (ii) 1960-1975 : période qui voit apparaître la diversité culturelle et une écriture « hétérogène » (p. ex. Jean Basile et Alice Parizeau); (iii) 1976-1985 : la question de l'identité ou de la « culture immigrée » s'invite dans le débat et est désormais au cœur de l'écriture (p. 53) (p. ex. Marco Micone); (iv) 1986- 1997 : l'écriture immigrante devient « écriture migrante » et insiste sur le métissage et la transculture³⁵. C'est le thème de l'exil qui constitue le thème fondateur de cette dernière période (p. 222).

Il est toujours intéressant d'examiner les manuels scolaires pour voir quelles œuvres sont suggérées pour les étudiants et les étudiantes. Par exemple, Karine Cellard (2011) nous propose une analyse des manuels scolaires sur la littérature qui couvre tout le 20^{ème} siècle. Ce tour d'horizon est très instructif en ce qu'il permet de voir à l'œuvre le processus de constitution d'une littérature « légitime ». On peut retenir deux constats de l'autrice : (i) depuis les années 1980, les rédacteurs de manuels ne font pas de leur choix méthodologiques un enjeu de débat ou de distinction (par exemple entre les sciences sociales et la littérature; et (ii) dans les années 1990, les manuels se basent sur une approche diachronique retraçant les « courants et les « représentations du monde, aux origines de la sociologie de la littérature » (p. 309).

On peut se demander ce qu'il en est depuis le début du 21^{ème} siècle. La dernière anthologie de la littérature québécoise (Vaillancourt et Rousseau, 2023) est révélatrice des changements de vocabulaire, voire de paradigmes. Par exemple, pour la période 1980-2000, Vaillancourt et Rousseau suggèrent comme « thème de l'époque », l'écriture migrante (chapitre six). On y retrouve Dany Laferrière et Ying Chen, mais aussi Monique Proulx qui, dans *Les aurores montréalaises* (1996) donnent beaucoup de place à la diversité à partir d'un jeu de couleurs

³⁵ Simon Harel (2005) parle ici de l'émergence de nouvelles identités métissées qu'il qualifie « d'hybridité » (p. 234).

représentant des personnages migrants³⁶. Dans la période suivante (2001-2022), la notion d'écriture migrante disparaît. Il est significatif de constater que le roman *Ru* de Kim Thúy est retenu comme faisant partie de la littérature québécoise sans référence au contexte migratoire. Bref, le vocabulaire change. Ainsi, dans leur *Panorama de la littérature québécoise* paru en 2023, Brunet et Montpetit, en se référant à Kim Thúy, parlent de littérature actuelle (chapitre sept). Mais le point le plus important pour moi est leur mention des nouvelles voix autochtones dont celle de Naomi Fontaine (*Kuessipan*). Ces « nouvelles voix » occupent une partie centrale de mon corpus dans *Le Québec raconté autrement* (2023).

Je voudrais revenir sur la périodisation de Moisan et Hilderbrand (2001) pour catégoriser les composantes ethnoculturelles littéraires (2001). Rappelons les quatre périodes suggérées³⁷ : (i) homogénéité (1937-1959); (ii) diversité et hétérogénéité (1960-1975); (iii) débat identitaire (1976-1985); et (iv) métissage et transculturalité de l'écriture migrante (1986-1997). Qu'en est-il alors depuis 1997? D'abord, on l'a vu, le terme « écriture migrante » tend à disparaître des manuels et des anthologies de la littérature. Ensuite, on pourrait suggérer une cinquième période (2000-2024) qui poursuit le débat identitaire de la période précédente avec une forte revendication au droit à l'identité québécoise de la part des auteurs et autrices issues de l'immigration. Cette littérature est surtout caractérisée par la publication d'une série de romans d'autofiction³⁸ qui décrivent le long processus d'intégration dans la société québécoise. Il s'agit le plus souvent de romans provenant d'auteurs et d'autrices définis comme faisant partie des « minorités visibles » ou de groupes « racisés ». Mes analyses d'une vingtaine de romans de cette période montrent la prédominance de thèmes comme la discrimination et le racisme, thèmes peu

³⁶ Par des jeux de couleurs, elle s'adresse à Marco Micone (rose ET blanc); Dany Laferrière (noir ET blanc); Ying Chen (jaune ET blanc); Aataentsie (rouge ET blanc); enfant costaricain (gris ET blanc). Hetel (2008) écrit à propos du livre de Monique Proulx : « *La conjonction « ET » dans les titres qui unit couleur allophone et blancheur nordique suggère la possibilité d'une réunion, d'une rencontre sans acculturation* ».

³⁷ D'autres classifications sont possibles, par exemple, celle de Vaillancourt et Rousseau, 2023, qui remonte jusqu'à la Nouvelle-France. Évidemment, toute périodisation est arbitraire et il faut choisir. Mon choix s'est donc arrêté sur celle de Moisan et Hildebrand (2001).

³⁸ Nous parlerons du genre « autofiction » dans le prochain chapitre.

présents dans les périodes antérieures. Ces auteurs et autrices insistent sur leur intégration, voulue et réussie, dans la société québécoise, malgré le regard de l'autre qui tend à les renvoyer constamment à leurs différences. Le thème « *dites-leur que je suis québécois et québécoise* » domine cette littérature. Le dernier livre de Marco Micone (2021) résume bien cette problématique lorsqu'il affirme que « l'on ne naît pas québécois, on le devient », et j'ajouterais « si on le leur permet ».

Roman ou autofiction?

Introduction

Le débat sur les liens entre la fiction et le réel nous conduit directement à la question du genre littéraire que constitue l'autofiction. Chantal Guy nous rappelle à quel point le « tourbillon du débat sur l'autofiction » a bouleversé le monde littéraire, un genre reçu avec un certain mépris³⁹.

Comme je l'ai déjà précisé, mon corpus de romans est essentiellement constitué de récits faisant appel à l'autofiction. Il n'est pas toujours facile, ni possible, de faire la part entre ce qui relève de la biographie et ce qui est purement imaginaire ou fictif⁴⁰. Comme l'exprime Tremblay (2004) « *Prenons une hypothèse extrême : si, parmi la vingtaine de textes rassemblés dans cet ouvrage, la plupart étaient des autobiographies romancées; il faudrait conclure à une proximité quasi absolue entre réel et fictionnel et à une crise de l'invention* » (p. 477). Déjà en 1974, Falardeau, avant l'éclosion du « roman d'autofiction », s'interrogeait sur l'évolution du roman : « *L'appellation 'roman' n'est plus une appellation contrôlée et s'applique dorénavant au Québec comme ailleurs, à des œuvres de toute facture et de tout style. Le roman a glissé vers quelque chose d'autre que lui-même. Il est devenu monologue au cours duquel l'écrivain-narrateur parle pour lui-même et se cherche en s'exprimant* » (Falardeau, 1974, p. 39)⁴¹.

³⁹ Chantal Guy, « La matrice Nelly Arcan », *La Presse*, 5 octobre, 2024. On comprend en lisant Mélikah Abdelmoumen (2024), à propos de l'œuvre de Michel Jean, l'existence de divisions entre cliques littéraires et le snobisme mettant à l'écart la « littérature populaire ». Elle écrit : « ... *j'ai voulu continuer mon travail de sabotage des divisions entre les cliques littéraires* ».

⁴⁰ La terminologie du genre littéraire autour de l'autofiction regorge de plusieurs dénominations. Par exemple, au sujet du roman de Caroline Dawson, *Là où je me terre*, Didier Eribon (2024) utilise les termes de roman, de récit littéraire (l'autobiographie) ou de récit sociologique (l'auto-analyse, voire l'auto-socio-biographie).

⁴¹ Falardeau (1974, p. 86) écrit : « *L'œuvre romanesque est œuvre d'imagination. Le récit dont elle nous propose la lecture, quels que soient ses rapports avec la*

Comme nous l'avons mentionné plus haut, peut-on – est-il utile – de construire un genre de continuum sur une échelle de 0 (purement biographique) à 10 (purement fictionnel)? Je ne crois pas. D'une part, même à « zéro », il y a du fictionnel (rappel de dialogues, des émotions très loin dans le passé, etc.) et, d'autre part, à « dix » il y a toujours présentes ça et là des parties de l'auteur et de l'autrice (p. ex. à travers certains personnages) de même que des liens avec le discours social du moment et des événements historiques. Évidemment, ce genre « d'inquisition » impliquerait des critères de mesure permettant de situer une œuvre sur cette échelle afin de déterminer s'il s'agit de littérature ou non. Ce qui me paraît plus fécond est de développer ce que Tremblay appelle une théorie interprétative qui permettrait « de résoudre deux questions particulières : celle du rapport entre autobiographie et représentation fictive de l'écrivain, et celle de la médiation entre réel et fictionnel » (2004, p. 476).

Comme on l'a déjà précisé, cette « théorie » passe par la reconnaissance du fait social dans l'œuvre littéraire. C'est reconnaître aussi que « la littérature n'est pas nécessairement le règne de la fiction. Elle adapte, et parfois devance les modes d'enquête des sciences sociales. L'écrivain qui veut dire le monde se fait, à sa manière, chercheur » (Jablonka, p. 12/306). Ce dernier affirme que les sciences sociales sont déjà présentes dans la littérature, que ce soit, entre autres dans les carnets de voyage, les mémoires, les autobiographies, les témoignages et les récits de vie : « *Toute cette littérature révèle une pensée historienne, sociologique et anthropologique, forte de certains outils d'intelligibilité : une manière de comprendre le présent et le passé* » (Jablonka, p.13/306).

Faisant référence à Jablonka, Guy (2024) le cite : « *Pour l'écrivain Ivan Jablonka, cela (le nouveau genre de récit) révèle un brouillage des frontières entre la fiction et la recherche savante, autrefois complètement opposées, qui serait en train de nous donner Le troisième continent, titre des son essai enthousiaste sur la littérature du réel, où il aborde non seulement les récits de transfuges, mais les enquêtes, les reportages, les témoignages, etc.* ». J'ajouterais à cette liste le récit « autofictif » comme témoignage.

réalité concrète, se situe dans le domaine de l'invention, de la fantaisie, du rêvé, du gratuit. » On peut se demander si une telle définition restrictive exclut de fait les récits d'autofiction des œuvres romanesques.

Le racisme dans le roman québécois : quelques repères

Introduction

Il y a deux portes d'entrée pour analyser le racisme dans le roman. La première approche consiste à donner la parole aux groupes souvent visés par des manifestations racistes, parole exprimée dans des romans-récits comme nous les avons décrits dans le chapitre 4 au sujet de l'autofiction. C'est l'approche que j'ai privilégiée dans mes recherches en donnant la parole à quatre groupes dont les histoires sont souvent occultées dans l'histoire officielle, soit les populations autochtones, noires, latinos et asiatiques⁴². Dans la terminologie de Janet Paterson (2004), il s'agit de la conception de l'Autre comme « sujet ».

La deuxième approche vise plutôt à examiner la place de la race et du racisme dans les romans essentiellement écrits par des auteurs et autrices non immigrant-es du groupe majoritaire et de couleur blanche. Toujours dans le vocabulaire de Paterson, il s'agit de la fabrication de l'Autre comme « objet ». Dans les cinq études retenues ici, quatre abordent la question du racisme tel que véhiculé dans le roman québécois majoritaire (« l'Autre comme objet ») alors que la cinquième étude aborde à la fois les deux perspectives de l'Autre comme objet et de l'Autre comme sujet.

La première étude est celle de Gérard, publiée en 1995, qui examine la question raciale et raciste dans le roman québécois. Son corpus comporte une quarantaine de romans publiés entre 1960 et 1990 et auxquels il applique une analyse statistique basée sur ce qu'il appelle la méthode « anthroposémique ». En deuxième lieu, nous discutons du projet d'Antoine Sirois (1982) dans lequel il se propose d'analyser le personnage de « l'étranger de race et d'ethnie » dans les romans québécois de 1918 à 1974. La troisième étude est la thèse de doctorat de Corrie Scott présentée en 2011. Il s'agit ici de la question raciale qui, dit-elle, hante la littérature canadienne-française. La quatrième étude retenue ici a été publiée en 2020 par Dominique Garand. Dans ce texte, l'auteur aborde les défis du roman social en examinant deux romans, *Le Mammouth* de Pierre Samson et *Virial* de Mauricio Segura. Il pose la question qui est au centre

⁴² Les résultats de ces analyses sont présentés dans mon livre *Le Québec raconté autrement* (Del Busso, 2023).

de nos propres préoccupations : « Le roman peut-il proposer une vision, une parole qui feraient voir et entendre autre chose que ce que clament les militants, les chroniqueurs et les spécialistes en tous genres? »(p. 123). On verra dans la conclusion que sa réponse est positive.

Enfin, la dernière étude s'adresse à la représentation de l'Autre dans sept romans québécois (Patterson, 2004). Cinq de ces romans sont écrits par des auteurs et autrices du groupe majoritaire et représentent l'Autre comme objet, alors que dans deux romans l'Autre devient sujet.

Autour de Gérard Étienne : la question raciale et raciste

C'est autour du livre de Gérard Étienne (1995) que la question raciale et raciste a d'abord été abordée en lien avec le roman québécois. D'emblée, il postule que « ... la question raciale ou raciste doit être envisagée dans une perspective globale, allant de la philosophie à l'esthétique, de l'esthétique à l'anthropologie » (p. 40). Pour lui, le racisme implique que le contexte langagier du roman, qui décrit l'autre race jugée inférieure, doit être en mesure de fournir la preuve d'une hostilité (antipathie, haine) liée à une différence morphologique (p. 44). C'est l'arrivée sur le territoire québécois de nouveaux groupes ethniques (p. ex. Afro-Antillais, Africains, Asiatiques) qui rend plus manifeste la question raciale ou raciste. Comme il le dit dans une formule synthétique : « *En d'autres termes, la ruche ne bourdonne pas sans l'intervention d'un corps étranger* » (p. 17).

Sa recherche porte ainsi sur la présence de l'autre dans la littérature québécoise (en fait le roman), considéré comme différent de la société majoritaire par sa morphologie et par sa culture. Il utilise la méthode de l'analyse sémiotique qu'il décrit comme une étude « anthroposémique » (p. 48). C'est par des analyses statistiques poussées qu'il quantifie la présence de signes « nègre et négresse⁴³ s'opposant aux signes de l'homme blanc ou de la femme blanche (p. 49).

Dans ses analyses, Gérard Étienne note la présence de conflits entre le système de valeurs des catégories ethniques identifiées et le mode de vie et les normes éthiques de la majorité, ce qui s'exprime par des tensions entre la périphérie et le centre. Comme il le dit : « *Il y a donc, à l'intérieur de la société québécoise, un processus de dissociation où, si l'on veut, le refus d'une coexistence dans un même espace sociogéographique* » (p. 172). Par ailleurs, il faut souligner qu'il apporte

⁴³ Ces termes sont utilisés par l'auteur.

des nuances à cette conclusion. Dès le début dans son introduction, Étienne écrit : « *Car nous doutons fort que la défiguration du Juif ou du Noir dans les romans québécois en procès réponde à une philosophie générale des élites intellectuelles québécoises ou aux contraintes d'un langage purement identitaire* » (p. 15).

Une première critique a été écrite par Frédérick Durand en 1996 dans la revue *Recherches sociographiques*. S'il reconnaît la justesse des aspects sociologiques et anthropologiques du livre, il fait deux critiques, l'une concernant la confusion des analyses mathématiques et statistiques⁴⁴ et une deuxième sur le fait qu'il est difficile de savoir si le caractère raciste de plusieurs citations est imputable au romancier ou au personnage narrateur.

Une deuxième critique a été faite par Janet Paterson (1997). Elle aussi s'interroge sur le bien fondé des critiques « très graves » que porte Gérard Étienne sur le racisme dans les romans québécois analysés. Selon Paterson, le livre relève davantage d'une problématique raciale mais non raciste.

Quelques trente années plus tard (2024), la revue *Analyses* consacre un numéro spécial intitulé « *L'écriture combattante de Gérard Étienne* ». Dans ce numéro, Patrick Imbert revient sur les analyses du racisme dans le livre de Gérard Étienne publié en 1995. Il commence par situer le roman dans son époque où le sujet du racisme est sensible : « ... évoquer une forme de racisme en ce qui concerne la littérature québécoise dérange à une époque où les intellectuels et les professeurs affirment fortement l'identité québécoise francophone » (p. 21). Il rajoute : « *Il y a dans la critique portant sur la littérature québécoise une tradition qui tente de marginaliser des réflexions sur les problématiques explorant les questions d'exclusion et de racisme, notamment au sujet des Noirs* » (p. 26). En ce sens, dit-il, la recherche d'Étienne est en avance sur son temps.

Du livre d'Étienne, Imbert retient la conclusion suivante : les analyses statistiques des romans étudiés dressent un tableau peu flatteur des Noirs, des Amérindiens et des Juifs, en comparaison avec les groupes nord-américains blancs, européens et même asiatiques.

⁴⁴ Patrick Imbert (2024) remet en question cette critique de Durand qui tente de nier le caractère scientifique de la recherche. Pour Imbert, le côté scientifique du livre est fondé. De plus, il disqualifie sa critique dans le mesure où Durand lui-même admet ne pas connaître le domaine.

En terminant, il soulève une certaine réserve, comme l'avait fait Durand, concernant la difficulté, parfois, de distinguer entre les propos racistes imputables aux personnages et ceux qui seraient imputables au romancier. Imbert donne l'exemple de Réjean Ducharme (*L'avalée des avalées*, 1967) qui fait dire à ses personnages des stéréotypes racistes afin de mieux les dénoncer, ce que ne souligne pas Étienne.

L'étranger de race et d'ethnie

Le projet d'Antoine Sirois (1982) repose sur environ 1000 romans québécois (entre 1918 et 1974) visant à inventorier l'imaginaire québécois francophone tel qu'exprimé par des auteurs nés au Québec. Écrite au début des années 1980, cette étude s'intéresse peu aux auteurs et autrices autochtones ou afrodescendant-es. Comme Gérard Étienne ci-haut, il privilégie une approche quantitative de type sémiologique par laquelle il tente de mesurer la présence de ce qu'il appelle des « étrangers significatifs », isolant les étrangers perturbateurs, ceux qui troublent, négativement ou positivement, le système de valeurs québécois. Par étranger de race, il entend un personnage qui n'appartient pas au groupe et qui perturbe le système de valeur. Il précise bien que le point de vue retenu est celui du narrateur. La partie sémiologique qui, dit-il, relève de l'analyse interne des œuvres, est suivie d'une « *explication globale qui place les romans dans un contexte plus large, historique, social, économique, l'œuvre littéraire étant pour nous un produit de la société* » (p. 188-189).

Ses analyses procèdent en deux étapes historiques. La première couvre la période 1919-1959 et inclut 520 romans dont 102 sont retenus parce qu'ils comportent des étrangers significatifs (soit 19%), et dont 60 concernent des étrangers perturbateurs. Un deuxième indicateur retenu est celui du thème de l'étranger comme rôle primaire ou secondaire dans le roman. Il conclut que l'étranger constitue un thème majeur dans 79 cas sur 120. Finalement, parmi les étrangers perturbateurs, il conclut que la majorité est antipathique. La conclusion finale pour cette première période souligne que la présence étrangère est importante, perturbatrice et en majorité anglophone.

Pour la deuxième période (1960-1974), sur 470 romans, 88 comportent des étrangers significatifs, dont 53 sont considérés comme perturbateurs. Dans

cette période, les Italiens et les Noirs apparaissent pour une première fois de façon importante.

En conclusion de l'ensemble des romans considérés entre 1918 et 1960, Sirois souligne l'importance qualitative et quantitative de la présence anglophone dans le roman et la vision négative de celle-ci. Il relie cette vision négative à l'idéologie de conservation mettant l'accent sur la préservation des valeurs traditionnelles face à la menace anglophone⁴⁵. D'autres groupes sont aussi décrits de façon négative : par exemple la référence antisémite pour le groupe juif et l'opposition des milieux nationalistes aux Italiens lors des conflits linguistiques. Sans se surprendre, le groupe Français est décrit de façon plus positive.

Il est intéressant de noter les dernières réflexions de l'auteur au sujet des idées progressistes favorisant une plus grande ouverture à l'étranger dans les années 1950 et 1960. Néanmoins, rajoute-t-il, avec la remontée du nationalisme des années 1960, le personnage anglophone se voit encore attribuer une image physique et morale négative (p. 200). Cela pourrait expliquer l'accroissement des « étrangers perturbateurs » dans les romans produits entre 1968 et 1974 (p. 200). Au sujet des anglophones, il cite André Langevin (*L'Élan d'Amérique*, 1972, p. 198) : « *Ils ont pris nos terres, la forêt. Maintenant ils prennent la ville... Avec l'armée, des mitrailleuses, des tanks.* »

« Une race qui ne sait pas mourir »

Dans sa thèse de doctorat, Corrie Scott (2011) parcourt presque un siècle d'analyse du discours racial appliqué au groupe canadien-français, débutant en 1839 avec le rapport Durham et en se rendant jusqu'en 2008 avec Dany Laferrière, en passant, entre autres, par Lionel Groulx (1922) et Pierre Vallières (1972). Pour elle, la littérature canadienne-française est hantée par la question de la race même si le récit racial est négligé dans les livres d'histoire du Québec. Outre les auteurs mentionnés plus haut, Scott s'intéresse également à Félix-Antoine Savard (1937); Yves Thériault (1960), Michèle Lalonde (1968) et Ying Chen (2004). Bref, comme elle le dit : « *... il me semble qu'en étudiant la race par le truchement de la littérature, on est particulièrement apte à reconnaître et*

⁴⁵ Compte tenu des débats linguistiques actuels, la menace anglophone semble encore très présente aujourd'hui (voir Corbeil, Marcoux et Piché, 2023).

à analyser le tour de force qu'est la fiction et ainsi, particulièrement habile à étudier la race » (p 14).

Son analyse du rapport Durham (1839) illustre le discours racial entre les deux peuples colonisateurs de l'Amérique « malgré la similitude de leur peau blanche » (p. 10). Le peuple canadien-français y est présenté comme étant inférieur et « naturellement » différent. Cette vision négative de la race canadienne-française contraste avec celle de Lionel Groulx qui tente de la redorer, ce qui amène Scott à conclure que « ... la vraie raison de tels discours raciaux n'est pas la couleur de la peau, mais les rapports de pouvoir impliqués dans un projet colonial » (p. 35). Ainsi sa dénonciation de l'assimilation s'appuie sur une idéologie raciale équivalente à celle de Durham.

De la race canadienne-française, on passe à la question de l'Amérindien dans « l'indien imaginaire », fantasmé dans les romans de Félix-Antoine Savard et Yves Thériault. Avec Pierre Vallières et Michèle Lalonde, Scott affirme que la sémantique raciale se déplace où « ... s'entrecroisent des signes afro-américains avec ceux de la culture blanche franco-québécoise » (p. 12).

Enfin, sa discussion des romans de Dany Laferrière et Ying Chen nous amène dans une autre direction en posant la question des relations entre les discours identitaires contemporains et ceux de la race.

Le paragraphe qui suit résume bien les analyses de la recherche de Scott :

« Avec un peu de recul, on constate que la question de la race soulève des tourbillons multicolores au Québec : un parlementaire anglophone ordonne à Louis-Joseph Papineau de 'speak white', le rangeant, à cause de son apparente infériorité raciale, avec le Noir. Ensuite le Québécois revendique la blancheur, avant de jouer à l'Indien, pour ensuite se grimer en noir. Et enfin, aujourd'hui, on ébranle les fondements conceptuels de la race avec un auteur québécois haïtien qui ose se camper en écrivain japonais » (p. 183).

Le défi du roman social

Le titre de l'article de Dominique Garand (2020), « Racisme et discrimination : les défis du roman social » résonne on ne peut plus au coeur de notre propre entreprise d'analyse du racisme dans le roman québécois. Il aborde ces défis en examinant deux romans, *Le Mammouth* de Pierre Samson (2019) et *Viral* de Mauricio Segura (2020).

Le Mammouth se passe dans le Montréal de 1933 et le personnage représente un immigrant ukrainien abattu par un policier qui sera par la suite acquitté lors d'un procès arrangé. Ce roman documente Montréal du point de vue sociohistorique et topographique; il se passe dans un coin de Montréal où le Canadien français de l'époque était minoritaire. Nous sommes « au cœur d'une faune humaine bigarrée et pluriethnique », terreau fertile pour la profusion d'attitudes racistes. Bref, un roman qui aborde les rapports de classe, les relations interethniques et interculturelles et les inégalités entre les sexes.

Le deuxième roman analysé par Garand est celui de Maurice Segura, *Viral* (2020)⁴⁶. Garand résume le roman comme décortiquant le virus de la haine et de l'intolérance, du racisme et des préjugés : « ... *Segura réussit à nous faire comprendre comment les individus sont projetés au cœur de conflits qui les dépassent...* » (p. 127). Le roman est particulièrement intéressant pour comprendre un vecteur du virus que sont les médias et les réseaux sociaux. Bref, pour lui, il s'agit d'un roman clé pour une réflexion critique sur le racisme et sa diffusion dans les réseaux sociaux (p. 130).

Au départ, Dominique Garand avait posé la question suivante : est-ce que les deux romans apportent quelque chose d'original? Sa réponse est oui : d'une part, les romans introduisent la complexité « ce qui a pour effet de rompre avec les grilles d'analyse polarisantes » (p 131). D'autre part, ils font voir le rôle de la rumeur, devenue pandémie, ce qui fait reconnaître le caractère systémique de la violence. Et enfin, ils montrent bien que le racisme n'est pas attribuable à une seule catégorie de personnes :

« Et finalement, les deux romans exposent le fait que le racisme (avec tous ses degrés de déclinaison (préjugés, discriminations, xénophobie, ressentiment) n'est pas attribuable à une seule catégorie de personnes, qu'il

⁴⁶ J'ai également analysé ce roman dans *Le Québec raconté autrement* (voir « Islamophobies », p. 199-206).

se faufile sournoisement dans les esprits, même de qui le combat ou en est potentiellement victime » (p. 131).

L'Autre comme « objet » versus l'Autre comme « sujet »

Jusqu'ici, sauf la référence à *Viral* de Mauricio Segura ci-haut, le racisme été abordé en fonction de l'Autre comme objet construit par le groupe majoritaire. Dans le travail de Janet Paterson (2004) que nous abordons maintenant, on y trouve les deux approches.

Même si les analyses ne portent pas directement sur la question raciale ou de racisme, les représentations de l'Autre dans les romans étudiés concernent presque toujours l'Étranger. De plus, la construction de l'Autre demeure très proche de la question du racisme. Comme l'écrit Marina Doucerain : « *Le problème, c'est que lorsque nous parlons de personnes qui ne font pas partie de nos groupes d'appartenance – l'Autre -, nous avons tendance à utiliser des termes abstraits pour des thèmes négatifs et des termes concrets pour les thèmes positifs* »⁴⁷. Pour Paterson, l'enjeu ne réside pas dans la différence mais dans l'altérité et c'est « *le groupe de référence qui dresse l'inventaire des traits pertinents qui constituent l'altérité d'un personnage* » (p. 27). C'est à travers sept romans qu'elle suit le parcours de personnages « autres » dont les différences deviennent significatives, donc « autres »⁴⁸.

Dans *Les Anciens Canadiens* (Philippe Aubert de Gaspé, 1863), le personnage d'Archibald, d'origine écossaise, est au début tout simplement différent du groupe de référence mais avec le temps devient un autre négatif, c'est-à-dire que, dans le langage de Paterson, les écarts entre lui et le Nous canadien-français deviennent significatifs. Il est donc à la fois ami et ennemi, ce qui montre la complexité de la question de l'altérité. Selon Paterson, on retrouve la même ambiguïté dans *Le Survenant* (Germaine Guèvremont, 1945) où sont

⁴⁷ « Ces mots qui construisent l'Autre », *Le Devoir*, 23 novembre, 2024.

⁴⁸ Voir le répertoire des romans qui a servi de base à son corpus classés en fonction des personnages de l'Autre selon les « races et nationalités » (p. 175). Cela donne les catégories suivantes (et le nombre de romans) : Américains (17), Amérindiens (35), Anglais et Canadiens anglais (36), Asiatiques (7), Autres nationalités (9), Canadiens français et Québécois (49), Écossais (6), Européens (22), Français (9), Irlandais (4), Italiens (8), Juifs (18), Métis (26), Noirs (17); Divers (14), pour un total de 277.

présentes deux attitudes complètement opposées vis-à-vis de l'étranger, entre accueil chaleureux et refus d'admission. Dans *Kamouraska* (Anne Hébert, 1970), Paterson introduit la notion de l' « Autre en soi », c'est-à-dire l'Autre étranger (ici Aurélie, servante et métisse) qui permet « *de mettre au jour ses (Élisabeth) pulsions secrètes et ses désirs passionnels et meurtriers* » (p. 103)⁴⁹.

Au début des années 1980, Paterson, à propos des romans de Jacques Poulin (*Volkswagen blues*, 1984) et de Gaëtan Soucy (*La petite fille qui aimait trop les allumettes*, 1998) note des changements dans les discours de l'identitaire où les notions d'hétérogénéité (métissage, pluralité, hybridité, marginalité) font leur entrée (p. 105). « *L'opposition traditionnelle entre le Nous et l'Autre se modifie par la mise en discours d'altérités hybrides et mouvantes* » (p. 135). La structure binaire donc fait place à la structure hétérogène.

Avec Régine Robin (*La Québécoise*, 1983) et Sergio Kokis (*Le pavillon des miroirs*, 1994⁵⁰), Paterson introduit « l'écriture migrante » où « *Quand l'Autre dit 'je'* », p. 139). Comme je l'ai documenté dans mon corpus de romans, c'est le regard de l'autre qui rappelle constamment le statut d'étranger (Piché, 2023, p. 257). Le commentaire de Paterson sur le genre littéraire fait référence à notre discussion de l'autofiction (chapitre 4). En effet, elle souligne que l'on n'est jamais loin de la réalité biographique de Robin et de Kokis car « *une grande part de vie réelle se loge dans le fictif (...) Ce mélange d'autobiographie et de fiction, de réel et d'effet de réel amplifie magistralement la portée et le sens des textes* » (p. 164). Bref, ces deux romans, dit-elle, nous forcent à repenser la question de l'altérité dans notre société cosmopolite » (p. 165).

Conclusion

Pour terminer, revenons à la question de base tel que posée par Dominique Garand (2020) : « *Le roman « peut-il proposer une vision, une parole qui feraient*

⁴⁹ Le thème du métissage est ici abordé du point de vue d'une autrice du groupe majoritaire (blanc), donc comme « objet ». Pour une perspective du métissage vue par deux autrices d'origine mixte, donc du point de vue des « sujets » : voir Lefebvre Jean (2023) et Sondarjee, 2024.

⁵⁰ Voir mon analyse de ce roman dans *Le Québec raconté autrement* (« L'exil intérieur », p. 181-186).

voir et entendre autre chose que ce que clament les militants, les chroniqueurs et les spécialistes en tous genres? » (p. 124). L'ensemble des études présentées ici permet de répondre par l'affirmative. Les romans analysés dans ces études montrent la complexité des représentations de l'autre et de l'étranger et, surtout, le caractère hétérogène des personnages. Pour reprendre le cadre d'analyse de Peterson (2004), ce ne sont pas les différences entre les personnes qui définissent le racisme mais c'est bien quand ces différences sont jugées significativement négatives que l'Altérité se dresse comme frontières d'exclusion.

Le territoire du Québec, témoin de l'histoire migratoire mondiale : le roman comme sources de connaissances⁵¹

Introduction

Le présent chapitre vise à illustrer l'intérêt des romans comme sources documentaires pour comprendre l'histoire de l'immigration au Québec.⁵² Kevin Lambert, à propos du livre de Georges Pisimopeo, *Piisim Napeu* (Hannenorak, 2023) exprime on ne peut plus clairement ma conviction de départ : « On ne peut pas comprendre l'histoire du Québec, dit-il, sans avoir lu Georges Pisimopeo. Ce qu'il raconte ne se trouve pas dans les livres d'histoire, parce qu'il écrit précisément l'envers du récit global et évènementiel qu'on appelle trop étroitement « l'histoire » (Lambert, 2024). J'ajouterais : « sans avoir lu les nombreux romans récents racontant des histoires d'immigrations qu'on ne trouve pas dans les livres d'histoire ».

Les premiers résultats de cette recherche ont été publiés dans mon livre *Le Québec raconté autrement* (Del Busso, 2023a et 2023b). L'histoire de l'immigration au Québec y est racontée en donnant la parole à une quarantaine d'écrivaines et d'écrivains qui jettent un éclairage subjectif dans leurs récits de leur émigration et de leur immigration au Québec, surtout à Montréal. Quatre groupes, dont les histoires sont occultées dans l'histoire officielle, sont privilégiés : les populations autochtones, noires, latino-américaines et asiatiques.

La perspective adoptée dans ma recherche antérieure a été centrée essentiellement sur les expériences d'immigration et d'intégration vécues au Québec. Ici, je me propose d'inverser la problématique en me concentrant plutôt sur les expériences d'émigration et d'illustrer, à l'aide de quelques romans, le fait que l'histoire de l'immigration au Québec est inextricablement liée à l'histoire mondiale.

⁵¹ Ce texte a été publié dans la revue *Traces*, vol. 63, no 1, 2025, p. 11-18.

⁵² Outre le roman comme source documentaire, on peut souligner la réinterprétation de l'histoire populaire du Québec à partir du rôle de la musique traditionnelle (voir le livre fascinant de Langlois et Létourneau, 2023).

Comme Melikah Abdelmoumen, « je vois les œuvres littéraires comme autant de lunettes sur le monde » (2023, p.33). En générale, cette histoire est surtout racontée à partir du 19^{ième} siècle. Pourtant, l'histoire de l'immigration vers le territoire du Québec a véritablement commencé il y a environ 12000 ans et est liée aux premières migrations humaines en provenance de l'Afrique, qui ont éventuellement aboutit sur le territoire qui s'appelle aujourd'hui le Québec et qui ont constitué les premières immigrations autochtones. Par la suite, on ne peut pas comprendre l'histoire de l'immigration au Québec sans faire référence d'abord à l'esclavagisme et ensuite au colonialisme. Enfin, cette histoire est intimement liée à la situation des réfugiés dans la monde, le Québec accueillant des réfugiés fuyant les dictatures, les persécutions et les guerres.

Certes, certains évènements historiques sont connus et documentés scientifiquement, mais l'intérêt spécifique des romans est, d'une part, d'apporter des éclairages nouveaux sur des facettes souvent absentes des recherches sur l'immigration et, d'autre part, d'introduire les dimensions humaines et subjectives de l'histoire et de centrer l'attention sur les conséquences dramatiques qu'ont eu ces évènements sur les histoires de familles (Motulsky, 2023).

Précisons que j'adopte ici une définition élargie du roman qui englobe les « écritures du réel », pour utiliser l'expression de Malikah Abdelmoumen (2023), c'est-à-dire « *l'autofiction, l'autobiographie, l'essai au 'je', le témoignage, tous ces textes qui rendent compte du monde depuis le point de vue d'une personne appartenant à ce qu'on appelle aujourd'hui 'une minorité'* » (p. 34).

Le territoire du Québec, témoin de l'histoire migratoire mondiale

L'histoire de l'immigration au Québec est toujours racontée du point de vue de la société d'accueil. Au delà de la perception de l'immigration comme répondant aux besoins des sociétés d'accueil, il est tout aussi important de remettre les flux migratoires dans une perspective plus globale, en les reliant aux grands moments des migrations humaines. Quatre moments historiques, qui ont façonné l'histoire migratoire du Québec, sont retenus ici : (1) les migrations autochtones dans le contexte des premières migrations humaines; (2) les migrations forcées régies par les pratiques esclavagistes; (3) les migrations-invasion dans le contexte colonialiste; et (4) les migrations de fuite face aux dictatures, aux persécutions et aux génocides.

Les immigrations fondatrices

« *Nous qui sommes là depuis toujours...* »
(Tanya Tagaq, *Croc fendu*, p. 135)

Il faut le rappeler, l'histoire de l'immigration au Québec a commencé il y a environ 12 000 ans. Les travaux archéologiques et anthropologiques portant sur les routes migratoires empruntées par les populations provenant de l'Eurasie, et cherchant à atteindre un Nouveau Monde, suggèrent que ces dernières seraient venues du Nord (via l'Alaska et le Yukon), pour d'abord descendre vers le sud, ensuite se diriger vers l'ouest, puis remonter vers le nord-est pour éventuellement rejoindre le territoire du Québec.⁵³ Cette migration est associée à la plus ancienne migration humaine liée à la dissémination de l'humain à la surface du globe (Demoule, 2022).

Il n'existe pas de romans qui se passent durant cette période historique. Par contre, on peut avoir une idée des modes de vie de ces groupes autochtones à travers les histoires parsemées dans quelques romans, provenant essentiellement de la tradition orale. En effet, la plupart des romans sont écrits par des femmes et des hommes autochtones à la recherche de leur identité. Cette recherche passe par la mémoire, celle que possèdent les ancêtres, souvent des femmes : la grand-mère, la mère, une tante, une cousine.

« *Mes connaissances ne viennent pas de moi, mais de mes ancêtres. Je les possède en apparence, mais, en fait, elles proviennent des gens qui m'ont précédé et je vous les transmets à vous tous, pour tous vos descendants et tous vos parents !* »
(Nappaaluk, 2002, p. 159⁵⁴).

Même s'il ne porte pas sur le Québec, c'est le roman de Bernard Assiniwi, *La saga des Béothuks* (1996) qui permet d'avoir un aperçu de la vie des Autochtones avant la colonisation et les réserves. L'histoire racontée dans ce roman me semble représentative de l'expérience qu'auraient vécue plusieurs groupes autochtones du Québec. Ce roman couvre 869 années : de l'an 1000 à l'an 1869, donc avant la politique de la mise en place des réserves. C'est la première partie du livre qui nous décrit en quoi pouvait consister le mode de vie traditionnel des Béothuks. La vie semble s'y dérouler en perpétuel

⁵³ Des études récentes suggèrent que ces populations auraient pu également avoir traversé la mer pour se rendre directement sur la côte ouest américaine.

⁵⁴ Ce roman a d'abord été publié en 1969.

mouvement, entre le village sur le bord de l'océan et les terrains de chasse plus à l'intérieur. La survie des familles est centrée autour de la chasse et de la pêche, toutes des activités qui impliquent une importante mobilité.

On retrouve essentiellement le même mode de vie dans *Kuessipan*, le roman de Naomi Fontaine. À Uashat, la vie se déroule dans les trois temps qui résument la vie autochtone. Le temps nomade rappelle le départ des hommes pour la chasse et leur retour festif, animé du plaisir du travail accompli. Ce temps nomade est indissociable de Nutshimit, « *l'intérieur des terres, celle de mes ancêtres. Chaque famille connaît ses terres. Les lacs servent de route. Les rivières indiquent le nord.* » (...) *Nutshimit, un rituel pour les chasseurs de caribous. Un air pur dont les vieux ne peuvent se passer* » (p. 61).

On retrouve aussi quelques bribes de vie traditionnelle avant l'arrivée des premiers Blancs dans deux romans inuit. D'abord, Mitiarjuk Nappaaluk, dans *Sanaaq*, raconte la vie quotidienne, comme la cueillette de bouleaux ; une pêche manquée ; une journée sous la tante ; la pêche sur l'estran ; un mariage ; une demande en adoption ; une chasse infructueuse en *qajaq* (kayak) ; la rencontre d'un ours blanc ; les rigueurs hivernales sous l'iglou ; la pêche aux moules ; la chasse de printemps ; un repas collectif de viande bouillie. Comme pour *Sanaak*, le roman de Markoosie Patsauq nous transporte dans la vie « avant » la colonisation. À première vue, il s'agit d'une simple histoire de chasse à l'ours blanc, entreprise au péril de la vie des chasseurs. Mais c'est bien plus que cela. *Chasseur au harpon* forme une fresque monumentale décrivant les aléas de la survie alimentaire, une activité essentielle, rythmant une bonne partie de la vie des Inuit, et s'avérant possible uniquement grâce aux voyages de chasse souvent périlleux. *La tempête de neige dure depuis toujours. L'homme nommé Salluq sait que, si le temps ne s'améliore pas bientôt, leurs réserves de nourriture seront encore vite épuisées, et qu'ils auront de nouveau faim.* (p. 13).⁵⁵

Colonialisme et les immigrations-invasions

« *Sais-tu d'où tu venais? Je vais te le dire sans détour.
Tu venais de là-bas, de l'autre côté de l'océan.
Tu es un immigrant.* »

⁵⁵ Voir aussi le roman *Nanuq* de James Raffan (2022) qui raconte l'histoire fascinante de l'ourse Nanuk qui illustre bien l'interconnexion entre l'ours, les peuples polaires et l'environnement.

An Antane Kapesh, *Tanite Nene Etutamin Nitassi?*
Qu'as-tu fait de mon pays ?
(Mémoire d'encrier, 2020, p. 77)

Après les premières immigrations des peuples autochtones, les immigrations qui ont suivi se sont produites dans le contexte mondial du colonialisme.⁵⁶ Au Québec, ces immigrations sont bien connues puisqu'elles coïncident avec les colonisations françaises et britanniques (Piché, 2019). Par contre, ce qui est moins connu, c'est l'impact de ces immigrations sur les peuples autochtones présents au moment de l'arrivée des groupes conquérants. La littérature récente sur les peuples autochtones permet de jeter un nouveau regard sur cette période de l'histoire de l'immigration au Québec. Il s'agit essentiellement d'une histoire d'appropriation des territoires autochtones et de subjugation des populations présentes au moment de la colonisation. C'est ce que j'appelle ici l'immigration-invasion.

L'immigration-invasion est au cœur des romans autochtones. L'expression renvoie à l'histoire des invasions en provenance de l'Europe d'abord, puis de celles venant du sud du Québec par la suite. Les romans analysés permettent de voir à l'oeuvre les mécanismes concrets de cette invasion : barrages, coupes à blanc, construction du chemin de fer, interdictions de chasse sur des territoires cédés à des intérêts privés (du sud), interdictions de pêche sur des rivières également privatisées. Avec ces mécanismes viennent les préjugés, les discriminations, les violences sexuelles, les emprisonnements, les humiliations, la dépendance. Plusieurs romans documentent les mécanismes de dépossession. Par exemple, le roman de Virginia Pésémapéo Bordeleau, *Ourse bleue* résume bien la séquence causale maintes fois répétée dans l'histoire du colonialisme envers les populations autochtones : colonisation et invasion → dépossession et confinement dans des espaces restreints → destruction des modes de vie traditionnels et politiques d'assimilation → détresses et pauvreté dans les réserves → nécessité d'avoir accès à des ressources financières → signature « forcée » d'ententes dans lesquelles les populations autochtones permettent l'exploitation des ressources sur leurs territoires en retour de certaines compensations.

L'histoire que nous raconte An Antane Kapesh dans *Tanite Nene Etutamin Nitassi? Qu'as-tu fait de mon pays ?* montre comment, petit à petit, le territoire

⁵⁶ Pour une analyse critique du colonialisme québécois, voir Giroux (2020).

s'est rétréci, rendant son peuple de plus en plus dépendant des Blancs. Devant le discours officiel sur les bienfaits de la colonisation, l'enfant s'exclame : « *Sais-tu d'où tu venais? Je vais te le dire sans détour. Tu venais de là-bas, de l'autre côté de l'océan. Tu es un immigrant* » (p. 77).

Ce sont surtout les romans de Michel Jean qui racontent l'histoire de l'immigration-invasion de façon complète et éloquente. Nous voyons ici les mécanismes concrets de la dépossession territoriale sans merci : l'exploitation forestière, avec la coupe à blanc, les usines à papier, les barrages, le chemin de fer, la sédentarisation forcée (*Kukum*), l'exil et la maltraitance dans les pensionnats (*Le vent en parle encore*). Bref : « *C'est la colère de savoir qu'on a créé des lieux pour effacer l'existence de mon peuple, de tous les Premiers Peuples* » (Natasha Kanapé Fontaine, *Nauetakuan, un silence pour un bruit*, p. 206). Dans son dernier roman, Michel Jean tourne sa plume vers les populations inuit. « *Quand les gouvernements canadiens et québécois ont commencé à faire sentir leur présence dans le Nord, cela a signifié la fin de près de cinq mille ans de vie nomade pour les descendants des anciens peuples Thulé.* » (*Qimmik* p. 68).

Les migrations au temps de l'esclavagisme

« *Je compris ce que voulait dire être esclave :
ton passé n'a aucune importance,
dans le présent tu es invisible et,
quant à l'avenir,
tu n'as aucune emprise sur lui. »*
(Lawrence Hill, *Aminata*,
De la pleine lune, 2014, p.230)

En lien avec le colonialisme, les premières immigrations, après celles des populations autochtones, se sont déroulées dans le contexte mondial de l'esclavagisme. C'est l'historien Marcel Trudel qui nous a rappelé le passé esclavagiste du Québec (la Nouvelle-France de l'époque). Il en dénombre plus de 4000 à la fin du Régime français (1760) dont un tiers serait des Noirs, les autres étant des membres des Premières Nations. Deux romans jettent une lumière tragique sur cette époque historique.

Enlevée du village et vendue en Amérique

Lawrence Hill, dans *Aminata* (2014), permet de suivre l'itinéraire d'une Africaine devenue esclave. Ce roman ne porte pas sur le Québec en tant que tel puisqu'il raconte surtout la fuite des esclaves noirs ayant fui la guerre d'indépendance américaine pour se rendre en Nouvelle Écosse. Une partie de cette migration (on ne connaît pas leur nombre) s'est retrouvée au Québec. L'itinéraire d'Aminata est représentatif de la plupart des esclaves qui ont été déracinés vers les Amériques : enlevée de son village africain, retenue captive sur la côte atlantique, vendue aux marchands d'esclaves, amenée en Caroline du Sud lors d'une traversée remplie de scènes d'horreurs à répétition, débarquée en Caroline du Sud, revendue à un planteur pour ensuite se retrouver à Manhattan (1775). En Amérique, elle apprend qu'ici elle n'est qu'une Noire : « *Si tu es née là-bas, ils disent que tu es une Africaine. Mais ici, ils nous désignent tous de la même façon : nègres ou négros* » (p. 152).

Esclavage et patriarcat

« *Vivre dans une peau de négresse,
c'est vivre en permanence
dans une nuit sans étoiles...* »

(Marie-Célie Agnant, *Le livre d'Emma*,
Éditions du remue-ménage, 2019, p. 106).

Les récits sur la traite des esclaves sont nombreux (livres scientifiques, films, documentaires, etc.). Dans ces récits, ce sont les faits, les événements, les conditions de vie et les violences physiques et sexuelles qui sont à l'avant-plan. La dimension psychologique des effets de l'esclavage est en ce sens souvent absente. Le roman de Marie-Célie Agnant, *Le livre d'Emma*, nous plonge pour sa part en plein cœur de l'univers troublé et troublant d'Emma, peinant à raconter les séquelles toujours présentes de l'esclavage pour les femmes noires. Les paroles d'Emma sont particulièrement virulentes quand il s'agit de la condition des femmes-esclaves : « *Il fallait, je vous le dis, de la bonne sueur de négresse pour féconder la canne, le coton, le tabac ; son ventre, pour porter les bras qui servaient à couper cette canne et récolter le coton ; son sexe pour noyer la rage et la violence de toutes les brutes, Nègres ou Blancs* » (p. 28-29).

Fuir les dictatures, les oppressions et les génocides

« *Je n'ai pas été exilé, j'ai fui avant d'être tué.* »
(Dany Laferrière, *Chronique de la dérive douce*,

Une autre dimension historique importante du rôle du Québec dans l'histoire de l'immigration mondiale a trait à l'histoire politique, économique et sociale qui a poussé de nombreuses personnes à quitter leur pays et trouver refuge au Québec. Les *boat-people* en provenance d'Haïti et du Vietnam demeurent très présents dans la mémoire collective. Mais on ne peut pas oublier d'autres moments forts de l'histoire migratoire du Québec représentés par les émigrations forcées de nombreux groupes ayant fuit des régimes totalitaires, sanguinaires et répressifs : on pense au Chili, au Brésil, à l'Argentine. De plus, le Québec a aussi été une terre d'accueil pour les réfugiés en provenance de plusieurs autres pays comme le Liban, l'Égypte et l'Arménie. Enfin, à travers la prolifération des migrations temporaires, le Québec a été témoin de la présence mexicaine, et plus récemment guatémaltèque, sur son territoire.

Haïti

Plusieurs romans viennent raviver notre mémoire collective et rajouter des dimensions humaines trop souvent cachées derrière des débats autour de chiffres et de statistiques. La situation la plus connue concerne la première vague d'immigration haïtienne fuyant la répression du régime Duvalier. On pense particulièrement aux écrivains comme Émile Ollivier, Georges Anglade et Dany Laferrière.

Émile Ollivier fait partie de la première vague d'immigration au Québec arrivée après les changements dans la politique d'immigration. Rappelons qu'avant les années 1960, la politique canadienne d'immigration était basée sur des critères ethniques et raciaux, fermant la porte à l'immigration noire et asiatique. Ce n'est que dans les années 1960 que la politique raciste a été abandonnée au profit d'une sélection basée surtout sur les qualifications professionnelles et l'éducation. À la même époque, en Haïti, la répression duvaliériste bat son plein et la situation économique ne cesse de se détériorer. Comme le dit Ollivier : « *Au pays, la dictature nous avait jeté sa noire malédiction : un chef voulait ramener la race tout entière à ses origines primitives, la faire ramper à quatre pattes sur les rives de la mer des Caraïbes, sinon il nous livrait à ses charognards, sans qu'il nous soit possible d'aboyer même de rage. Il a fallu partir* » (*La brûlerie*, p. 37).

Georges Anglade aussi a dû fuir Haïti. Son roman *Les blancs de mémoire*, nous renseigne aussi sur la terreur qui régnait en Haïti dans les années 1960 et 1970 avec les arrestations arbitraires et la constitution d'une « liste noire »

d'opposants à « faire disparaître ». Pour lui, Port-au-Prince pourrait être nommé « Port-aux-Morts ». Comme il le dit : « ... *je savais déjà, mais incrédule encore, qu'il n'y aurait pas, au sortir des trente années de cette carcérale dictature duvaliériste, un seul ancien prisonnier politique à survivre dans le cercle du nouveau pouvoir* » (p. 146).

Dany Laferrière, comme Émile Ollivier et Georges Anglade, s'est aussi retrouvé sur la liste noire de la dictature duvaliériste et a été forcé de fuir Haïti. « *Je n'ai pas été exilé, j'ai fui avant d'être tué* » (*Chronique de la dérive douce*, Boréal, 2012, p.32). Comme il le redira dans un de ses derniers romans, l'exil pour lui n'est pas une punition : « *Le dictateur pensait me punir. Ce fut une récréation. Pas chaque jour, sinon ce ne serait pas un voyage. Si j'ai fait ce livre (dans faire il y a écrire et dessiner), c'est parce que j'en avais marre qu'on associe uniquement l'exil à une douleur* » (*L'exil vaut le voyage*, p. 403).

Amérique latine

Chili. L'Amérique latine est également bien représentée au Québec dans cette histoire d'émigration forcée⁵⁷. Un des romans qui a eu un retentissement important au Québec est celui de Caroline Dawson *Là où je me terre*. Comme beaucoup d'enfants ayant dû quitter leur pays, elle a subi le traumatisme du départ. C'est pourquoi l'idée du départ l'aura traumatisée, jusqu'à vouloir sauter par la fenêtre : « *Je me suis arrachée à mon passé en même temps qu'on me déracinait* » (p. 14). Caroline Dawson est arrivée à Montréal en 1986 avec ses parents qui durent quitter le Chili pour échapper à une dictature meurtrière. Précisons qu'au Canada, les années 1980 sont caractérisées par de nouvelles politiques plus restrictives mises en œuvre par le gouvernement de Brian Mulroney et bien accueillies par le Québec de Robert Bourassa.

Brésil. Opposant de la dictature sévissant au Brésil dans les années 1960, Sergio Kokis arrive à Montréal en 1969, alors âgé de 25 ans. Dans *Le pavillon des miroirs*, il raconte à quel point sa vie dans le Brésil de son enfance (années 1950)

⁵⁷ Le roman de Mali Navia, *La banalité d'un tir* (2022) rend bien compte d'un des fléaux répandus dans certains pays de l'Amérique latine (ici la Colombie), à savoir le phénomène des « desaparecidos » : « *Papa a disparu en 2010, à Taganga, en Colombie. D'un jour à l'autre, le néant est arrivé dans nos vies. Une mort sans corps* » (p. 9).

n'était pas facile : un coût de la vie élevé — une forte inflation (jusqu'à 20 %) — accompagné de plusieurs mouvements de grèves. Le coup d'État de 1964 mit un terme à la démocratie et instaura un régime militaire qui dura jusqu'en 1984. C'est dans ce contexte de répressions violentes que Sergio Kokis décidera de quitter sa terre natale. Son diagnostic sur son pays d'origine est implacable : « *Ils chantent alors les yeux bandés, les gens d'ici, comme les oiseaux aveugles. Parce que, s'ils les ouvraient, je crois qu'il y aurait quand même des petites choses à voir dans leur pays si propre, des petits trucs les concernant. Quelque chose en forme de viols et de ghettos, de gens parqués, de mariages sinistres par milliers, de nègres qui voguent, de déchéances intraveineuses, de fillettes vendues, de suicides en chaîne et même un petit grain de famine* » (p. 366).

Amérique centrale. Avec le roman de Marie-Ève Sévigny, *Sans terre*, on entre dans l'univers des travailleurs temporaires sur l'île d'Orléans en provenance de l'Amérique centrale, surtout du Mexique et du Guatemala. Le titre du livre, *Sans terre*, fait allusion à l'appropriation des terres agricoles des paysans pour faire la place aux grandes compagnies agricoles pour lesquelles ils « suent comme des serfs ». « *Mon pays est un des plus beaux, des plus riches du monde, rappelle Edouardo en rallumant son joint. Mais ça fait des siècles que les paysans sont dépouillés par les grandes compagnies agricoles... Ce n'est pas le Mexique qui crève dans la misère. Ce sont les Mexicains* » (p. 115) »

Asie

Vietnam. Avec les deux romans de Kim Thúy, *Ru* et *Em*, nous sommes confrontés à la guerre du Vietnam. En effet, *Ru*, le premier roman de Kim Thúy, débute pendant la fin de la guerre du Vietnam. Il nous donne l'occasion de revisiter l'émigration forcée des « *boat people* », dont une partie importante trouva refuge au Québec vers le début des années 1980. Il faudra attendre son dernier roman, *Em*, pour avancer plus loin dans l'histoire du Vietnam. En effet, elle y écrit : « *Les Américains parlent de "guerre du Vietnam", les Vietnamiens de "guerre américaine"* » (p.47). L'évocation des atrocités du massacre de My Lai donne des frissons : « *Personne ne s'attendait à ce qu'ils mettent le feu aux huttes en tirant avec la même allégresse sur les poules et les humains. La veille, Tâm s'est couchée enfant ; le lendemain, elle se réveille sans famille* » (p.41).

Dans *Ru*, on apprend qu'avec l'arrivée des communistes en 1975, sa famille a tout perdu.⁵⁸ Son expérience de la fuite par la mer oscille, comme elle le dit,

⁵⁸ Voir aussi le film *Ru* (2023), réalisé par Charles-Olivier Michaud.

entre paradis et enfer : « *Le paradis et l'enfer s'étaient enlacés dans le ventre de notre bateau. Le paradis promettait un tournant dans notre vie, un nouvel avenir, une nouvelle histoire. L'enfer, lui, étalait nos peurs* » (p. 13-14).

Turquie/Égypte. Le roman *Un pont entre nos vérités* de Vania Jimenez nous fait voyager entre la Turquie (pays d'origine de ses parents) et l'Égypte (son pays de naissance). En effet, ses parents furent déportés de la Turquie pour échapper à l'horreur du génocide arménien⁵⁹. Quant à Marie-Louise (la protagoniste), elle laisse une Égypte perturbée par la guerre de Suez (1956), une agression menée par l'Angleterre, la France et Israël. Cette guerre enclencha un vaste mouvement nationaliste : « *L'Égypte cosmopolite, creuset de civilisations accumulées les unes par-dessus les autres... perd son exquise complexité. Le nationalisme simplificateur prend de l'expansion* » (p. 481).

Arménie/Turquie. *Manam* de Rima Elkouri est d'abord et avant tout le récit de sa grand-mère « Téta », arrivée à Montréal en 1957. Née à Manam en Turquie en 1908, elle est une survivante du génocide arménien (1915). L'autrice décide un jour de se rendre à Manam, la ville natale de sa grand-mère. Ce voyage devient l'occasion pour elle de raconter les horreurs du génocide arménien et de nous faire entrer dans un pan de cette histoire trop souvent oubliée. Elle rappelle qu'un million et demi de personnes furent exterminées (p. 219). Avec *Manam*, on assiste aux récits d'horreur des caravanes de la mort : « *... rafles nocturnes où les Arméniens avaient été égorgés comme des moutons et jetés dans des puits* » (p. 54).

Égypte/Liban. Alain Farah, dans *Mille secrets mille dangers* (Le Quartanier, 2021) raconte l'émigration de son père et la situation politique en Égypte sous Nasser dans les années 1950. Au cœur de cette histoire, il y a la révolution sous Nasser, hostile aux étrangers, même ceux et celles nés en Égypte. Bien que le père d'Alain Farah soit né en Égypte, il se considère toujours libanais. L'auteur rappelle que les Chawams, provenant de la grande région qui comprend le Liban, la Syrie, Israël, la Palestine et la Jordanie, ont fui les persécutions des chrétiens dans l'Empire ottoman. En Égypte, ils étaient des privilégiés avant que la révolution nationaliste de Nasser ne bouleverse tout. « *Si Shafik se souvient de cette guerre avec autant d'acuité, c'est parce que cette guerre brise la relation entre les Chawams et leur Égypte natale* » (p. 38).

⁵⁹ Cette histoire a également été racontée dans le roman de Rima Elkoury, *Manam* dont nous parlerons plus loin.

Liban. C'est avec les romans d'Abla Farhoud que l'on apprend le contexte à la base de l'émigration vers le Québec. Il s'agit de l'histoire d'une famille qui fuit les insécurités liées à la guerre au Liban, celle qui a duré 15 années (1975-1990) : « *150000 morts dans les rues de Beyrouth* » (Havre-Saint-Pierre, VLB, 2023 p. 81). Ce contexte est bien décrit par Dimitri Nasrallah, dans *Niko* : il rappelle que dans les années 1980 la guerre est omniprésente à Beyrouth. La vie extérieure est souvent interrompue « *par le bégaiement caustique d'une mitrailleuse, ou le sifflement strident d'un missile, ou l'éclat de rire guttural d'un obus explosant au milieu de la façade d'un immeuble* » (p. 21).

Le roman d'Abla Farhoud, *Toutes celles que j'étais*, publié en 2015, se termine avec la volonté de son père de retourner vivre au Liban. Elle en veut à son père d'avoir gâché sa vie (p. 299). Son retour au Liban lui fait comprendre à quel point la société libanaise est féodale, patriarcale et sexiste. C'est dans *Au grand soleil cachez vos filles* qu'elle porte un regard très dur sur la situation des femmes au Liban. « Ce pays est un sexe ambulante. Le sexe est imprimé dans le regard des hommes (p. 22). Finalement, elle dira : « *Je n'en peux plus de ces yeux possessifs et malsains, j'en ai assez de ces regards qui se vautrent sur mon corps. Je n'en veux plus de ces yeux qui glissent sur et qui ont juste envie de me déflorer. Je n'en veux plus de cette fleur immonde* » (p. 120).

Dans l'avion de retour à Montréal, Ikram (le personnage qui personnifie l'autrice) dit : « *Je suis passée à travers les rayons du soleil, saine et sauve. Je ne me cacherais plus et personne ne me dira cache-toi* » (p. 226).

Il faut souligner que les contextes historiques à la base des émigrations ont surtout fait référence aux situations politiques et sociales : violence, terreur, dictature. Abla Farhoud introduit une dimension peu développée dans les romans analysés jusqu'ici, à savoir l'oppression sexuelle des femmes. Cette dimension « sexuelle » est présente dans deux autres romans dont nous avons parlé plus haut et qui font référence à l'Égypte. D'abord dans *Le pont entre nos vérités* (2021), Vania Jimenez parle de « *l'insupportable oppression de la sexualité. N'importe quelle sexualité, celle des hommes, celle des femmes, ces femmes qui se voilent là-bas peut-être par peur, plutôt que par réelle conviction, pour se conformer, pour ne pas se faire tuer. Cette oppression qui rend les hommes fous* » (p. 75). Avec Éric Chacour, c'est l'homophobie qui le force à quitter son pays : « *La rumeur. Celle qui se propage, invisible comme le vent dans les palmiers. Celle qui souille ce qu'elle ne comprend pas. Les vitres de ton cabinet avaient été*

brisées de l'extérieur. Celle qui condamne ce qui lui est inconnu » (Ce que je sais de toi, p. 133).

Conclusion

Connaître l'histoire de l'immigration au Québec signifie se connecter à l'histoire mondiale. Cette histoire débute il y a environ 12000 ans avec les premières migrations mondiales qui ont vu plusieurs groupes – que l'on appelle aujourd'hui les Autochtones – s'installer sur le territoire du Québec. Par la suite, les immigrations vers le Québec suivent la marche mondiale : elles s'effectuent dans un contexte colonialiste et esclavagiste (19^{ième} siècle). Pendant longtemps, la politique d'immigration canadienne a fermé la porte à certains groupes en préconisant des préférences ethniques et raciales. Il faudra attendre les années 1960-1970 pour que cette politique soit remplacée par une politique axée sur le capital humain. Ce changement sera la base d'une diversification de la population du Québec. Les groupes de populations noires, latinos et asiatiques caractérisent l'immigration québécoise.

Les romans analysés ici permettent de sortir de l'ornière purement nationaliste de l'immigration pour suivre les événements historiques à la base des émigrations vers le Québec. Ils nous forcent à tenir compte des contextes qui ont amené plusieurs groupes à émigrer au Québec. Il s'agit le plus souvent de migrations « forcées » devant les dictatures, les régimes totalitaires et oppressifs. Ce sont des romans qui nous font voyager partout dans le monde, dans la Caraïbe (Haïti) en Amérique latine (Chili, Brésil, Mexique), en Asie (Vietnam, Égypte, Liban).

Conclusion générale

En conclusion, j'aimerais revenir sur deux questions centrales : l'une sur l'étude du « social dans le roman », plus spécifiquement sur les liens entre le réel et la fiction, et l'autre sur le cadre conceptuel qui sous-tend la question du racisme.

La question du social dans le roman.

Si la sociologie (comme toute autre science sociale) peut trouver dans le roman des éléments de compréhension de la société, cela ne veut pas dire chercher uniquement le réel car la fiction est parfois, voire souvent, imbriquée dans l'expression de certaines réalités sociales. Un exemple probant est le roman d'Ismaïl Kadaré, *Le palais des rêves* (Fayard 1981; Le livre de poche 1995). Ce roman est de la pure fiction et pourtant il constitue une des charges les plus fortes contre le totalitarisme en Albanie. Il en va de même avec le roman de Lawrence Hill, *Aminata* (2014), également de la pure fiction, mais qui constitue une des meilleures descriptions de l'esclavage africain.

Un exemple québécois nous est fourni récemment par le roman de Kevin Lambert, *Que notre joie demeure* (2022). Il s'agit d'une œuvre de fiction largement reconnue par la critique littéraire (et par le prix Médicis en 2023). La réplique de Kevin Lambert à la « critique littéraire » de François Legault ne laisse aucun doute sur les intentions sociopolitiques de l'auteur :

- « *M. Legault, en pleine crise du logement, alors que votre gouvernement travaille à saper les derniers remparts qui nous protègent d'une gentrification extrême à Montréal, mettre mon livre de l'avant est minable.* »

- *C'est un livre qui parle de crise de logement, de gentrification à Montréal du point de vue parfois complaisant des puissants dans ce contexte-là, mais ce qu'il en a tiré dans son résumé, c'est que c'est un livre qui parle de chercher des boucs émissaires pour la crise du logement.* »⁶⁰

On peut lire le roman d'Ismaïl Kadaré pour se sensibiliser à la paranoïa totalitaire, ou celui de Lawrence Hill pour se sensibiliser à l'histoire de l'esclavagisme, ou encore celui de Kevin Lambert pour se sensibiliser aux

⁶⁰ Cité dans Radio-Canada Info, ICI Saguenay-Lac-Saint-Jean, 16 juillet 2023.

ravages de la gentrification. C'est dans cette optique que nous nous inspirons des romans pour réfléchir sur le racisme.

Pour la sociologie, l'intérêt pour le social dans le roman ne pose aucune exigence de reflet de la société. Certes, avec le genre « autofiction » qui constitue une grande partie de notre corpus, départager la part du réel de la part de la fiction n'est pas toujours facile mais pour nous, cela n'a pas d'importance. D'ailleurs, il y a plein de romans considérés comme « fiction » mais qui comportent des références biographiques des auteurs. Les romans de Michel Tremblay ne sont pas classés dans le genre de l'autofiction mais personne ne niera l'influence importante de ses expériences de vie dans sa famille et son quartier. À la fin, il s'agit selon nous d'un faux débat.

Nous avons également abordé la question de l'écriture migrante, terme relativement abandonné au profit d'une écriture inscrite dans la littérature québécoise. Comme l'exprimait Harel dès 1999 : « *En somme, l'hétérogénéité de l'identité québécoise, le souhait qu'elle ne soit plus seulement cantonnée à la réserve ethnique canadienne-française, présume l'achèvement d'une crispation, la reconnaissance que « l'arrivée en ville » est toujours multiforme* » (p. 318).

La question du cadre conceptuel

Interroger le roman sur la question du racisme implique au point de départ d'élaborer une grille d'analyse qui détermine les questions à poser. Cette grille découle de notre cadre conceptuel (chapitre 2).

De façon succincte, c'est le processus de racisation qui nous intéresse dans notre recherche. Ce processus en est un de construction de l'Autre à partir des différences jugées négatives (p. ex. les stéréotypes) qui « créent » des groupes racisés, lesquels peuvent être victimes d'actes discriminatoires et racistes. Ainsi, notre point de départ est le processus plus général de la construction de l'autre, en faisant la distinction, comme le fait Paterson (2004), entre « différence » et « altérité ». La reconnaissance de la différence n'implique pas nécessairement l'altérité. Pour citer Paterson : « *Pour que la différence inhérente à l'altérité soit significative, elle implique la présence d'un groupe de référence dont se démarque l'autre. L'enjeu ne réside pas dans la différence mais dans l'altérité. Le groupe de référence dresse l'inventaire des traits pertinents qui constituent l'altérité d'un personnage* » (p. 27). Ici, l'altérité fait référence au NOUS versus EUX\ELLES.

Le processus de racisation développé ici se rapproche de la notion des quatre paliers suggérée par Potvin, Doré et Moisan (2002, p. 15) : (i) catégorisation, stéréotypes ; (ii) discours racistes ; (iii) discriminations ; (iv) radicalisation. J'ajouterais une cinquième dimension, à savoir les effets de la racisation sur les personnes racisées : honte, manque de confiance, tendance à s'isoler (e.g. voir Bacon, *Envole-toi Mikun*), volonté de « se rendre invisible » (« se terrorer » comme le dit Caroline Dawson).

Enfin, la revue de la littérature faite par Gans (2017) permet de compléter notre cadre d'analyse dans deux directions. Premièrement, le processus de racisation (niveau micro) est à mettre en relation avec le contexte historique et les phénomènes sociaux, politiques et économiques (niveau macro). Deuxièmement, le processus de racisation est indissociable d'autres catégories sociales dont la classe, le genre, l'âge et la religion⁶¹.

⁶¹ La théorie de l'intersectionnalité suggère des pistes de réflexions utiles quant au cumul des caractéristiques préjudiciables sur le plan de l'accès aux ressources sociales (voir par exemple Jaunet et Chauvin, 2012).

Annexe 1

Migration et intégration : une application empirique de l'analyse d'un récit migratoire : le cas de Charles

I. Le récit

Charles est né dans un village en Haïti en 1939. Malgré des origines rurales et paysannes, ses parents (surtout sa mère) considéraient l'éducation comme étant un atout important, mais les revenus familiaux étaient insuffisants pour que ses frères et sœurs puissent aller à l'école. Heureusement pour lui, grâce à l'argent envoyé par son frère qui chaque année migre en République Dominicaine pour travailler dans les plantations, Charles peut fréquenter l'école du village.

Il réussit à se faire accepter à l'école secondaire dirigée par les Frères des écoles chrétiennes à Port-au-Prince. Les Frères ne cessent de vanter le Canada et le Québec, ce qui sème, dans la tête de Charles, des rêves d'une vie meilleure que celle que lui offre son pays Haïti. Malheureusement, la politique d'immigration canadienne, à cette époque, ferme la porte aux Noirs.

Pendant ses études à l'Université de Port-au-Prince, il prend conscience de la nature corrompue et répressive du régime de Duvalier. Il s'implique dans des mouvements d'opposition qui sont violemment réprimés. Toutefois, le pouvoir de l'opposition est faible face au soutien externe du régime par les États-Unis et le Canada au nom de l'anticommunisme.

Après ses études universitaires, il n'arrive pas à dénicher un travail satisfaisant et peine à survivre économiquement. De plus, grâce à un contact d'un ami qui travaille au ministère des Affaires intérieures, il apprend que son nom est inscrit sur le livre noir du régime. À la même période, il reçoit une lettre de son cousin Dieudonné, qui vit à Montréal depuis deux ans. Il encourage Charles à venir au Québec où il y a une forte demande pour des travailleurs qualifiés et professionnels.

En 1974, avec le soutien financier de son oncle, Charles s'enfuit d'Haïti par bateau, transite par Miami et arrive à Montréal en pleine saison d'hiver. Son cousin l'accueille à l'aéroport Mirabel et lui offre l'hospitalité dans un petit appartement sur la rue Fournier dans le quartier Saint-Michel (au nord de

Montréal). Après une courte période sans emploi, un ami de Dieudonné l'informe que le Cegep de Saint-Hyacinthe est à la recherche de professeur. Il pose sa candidature et obtient un poste de professeur à condition d'obtenir la résidence permanente. En effet, même si Charles est entré au Canada avec un permis de visiteur, il lui est possible de demander sur place la résidence permanente.

P.S. Charles fait partie des personnes interrogées lors de notre enquête sur les familles immigrantes haïtiennes en 1983. Lorsque je l'ai revu plusieurs années plus tard, il me disait qu'il était assez satisfait de son intégration au Québec. La seule chose qui l'agaçait toujours, c'était le regard des autres (Québécois), qui, près de 20 ans plus tard, lui faisait encore sentir qu'il demeurait étranger. Il ne sentait pas vraiment faire partie du NOUS québécois.

II. L'analyse des facteurs migratoires selon le récit de Charles⁶²

A. Contexte mondial

Guerre froide (alliances anti-communistes) Haïti dans le système mondial : division internationale du travail Haïti dans le système régional (Caraïbes) : émigration encouragée Idéologie antiraciste Montée des droits de la personne Influence américaine sur les politiques canadiennes

B. Contexte dans la société d'origine (Haïti)

B1. Déterminants « situationnels » : (facteurs macro-structurels)

Période : 1949-1974 (en Haïti) Contexte migratoire : migrations de travail circulaires, non qualifiées, Haïti → République Dominicaine vs migrations vers Amérique du Nord (stratégies de classes) Régime politique : répression et corruption Régime économique : sous-développement
--

⁶² Se référer au cadre conceptuel que l'on retrouve dans Piché, 2018. (voir Annexe 2).

Marché du travail : chômage chronique

B2. Caractéristiques et conditions « pré-migratoires » (micro-individuels)

Sexe : masculin
Origine sociale : (classe sociale) rurale et paysanne
Migration rurale-urbaine
Mobilité sociale
Scolarité :
 secondaire privé
 diplôme universitaire
lieu : Haïti

B3. Réseaux (niveau méso)

Valeurs familiales : importance de l'éducation
Transferts monétaires : intragénérationnels
Sources d'informations sur lieu de destination : école primaire, communauté religieuse québécoise
Type d'informations : positif
Aide financière pour migration : familiale et intergénérationnelle (oncle)

C. Contexte dans la société d'accueil (Canada/Québec)

C1. Déterminants « situationnels » : (facteurs macro-structurels)

Flux : Haïti-Québec
Politique d'immigration :
 période 1949-61 (préférences ethniques); prédominance fédérale
 période 1962-74 (ouverture); implication québécoise
Politique d'intégration : multiculturalisme à la canadienne vs convergence culturelle
Marché du travail : en expansion (révolution tranquille)
Relations internationales : politique étrangère canadienne : Haïti pays « ami »

C2. Caractéristiques et conditions « post-migratoires » (micro-individuels)

Processus migratoire : transit via Miami (boat-people)
Catégories d'immigration : visiteur → indépendant
Capital humain (voir B2)

C3. Réseaux

Source d'information : famille (cousin)
Accueil : logement et travail

D. Intégration

D1. Aspects objectifs

Intégration résidentielle : quartier à concentration haïtienne

Intégration culturelle

Intégration linguistique : milieu francophone

Intégration économique

Catégorie socioprofessionnelle : élevée (professeur)
Secteur public
Syndiqué

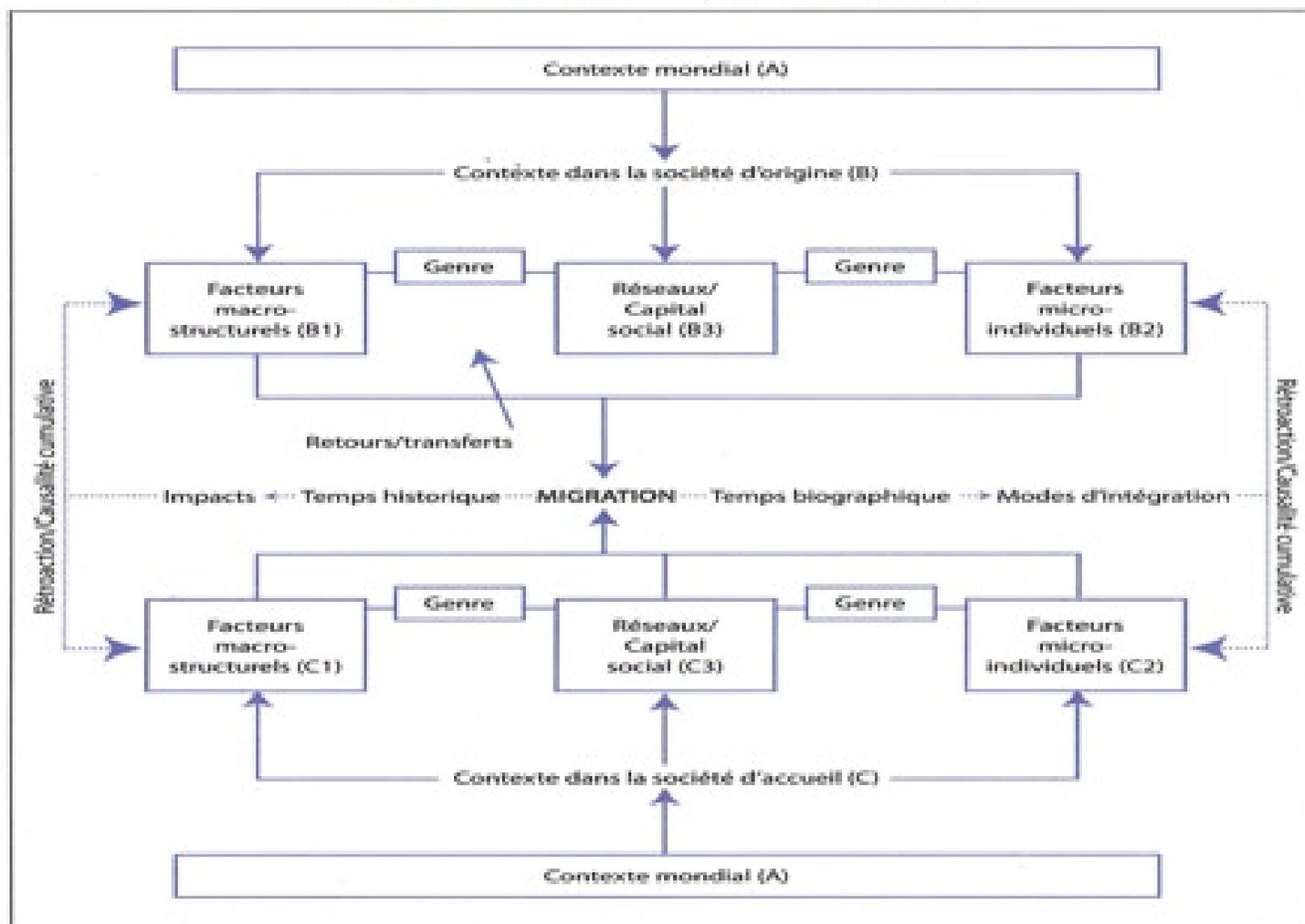
D2. Aspects subjectifs (perceptions)

Identification
Acculturation
Satisfaction

Satisfait mais se sent exclu du NOUS québécois

Annexe 2

Figure 1. Cadre conceptuel pour l'étude des facteurs de migration et d'intégration



* Adapté de Goldhust et Richmond, 1974 et Piché, 2004.

Annexe 3

Œuvres mentionnées dans le présent texte

- Abdelmoumen, Melikah (2023), *Les engagements ordinaires*, UQAM, Documents.
- Abdelmoumen, Mélikah (2024), « L'œuvre de Michel Jean », *Lettres québécoises*, no 194, p. 6-8.
- Agnant, Marie-Cécile (2019), *Le livre d'Emma*, Éditions du remue-ménage.
- Anglade, Georges (1999), *Les blancs de mémoire*, Boréal.
- Assiniwi, Bernard (1996), *La saga des Béothuks*, Leméac- Nomades.
- Aubert de Gaspé, Philippe (1864), *Les Anciens Canadiens*, Fides.
- BIZ (2017), *La chaleur des mammifères*, Leméac.
- Bacon, Moira-Uashteskun (2023), *Envole-toi Mikun*, Hannenorak.
- Bouchard, Gérard (2002), *Mistouk*, Boréal.
- Bouchard, Gérard (2005), *Pikauba*, Boréal.
- Bouchard, Gérard (2009), *Uashat*, Boréal.
- Chacour, Éric (2023), *Ce que je sais de toi*, Alto.
- Dawson, Caroline (2020), *Là où je me terre*, Éditions Remue-ménage.
- Ducharme, Réjean (1967/1982), *L'avalée des avalées*, Gallimard.
- Elkoury, Rima (2019), *Manam*, Boréal.
- Ellison, Ralph (1952), *Invisible Man*, Random House.
- Farhoud, Abila (2023), *Havre-Saint-Pierre*, VLB.
- Farhoud, Abila (2015), *Toutes celles que j'étais*, VLB.
- Farhoud, Abila (2017), *Au grand soleil cachez vos filles*, VLB.
- Farah, Alain (2021), *Mille secrets mille dangers*, Le Quartanier.
- Fontaine, Naomi (2020), *Kuessipan*, Mémoire d'encrier.
- Fortier, Dominique (2016), *Au péril de la mer*, Alto.
- Fortier, Vincent (2024), *Entends-tu? Un essai sur le silence*, Del Busso.
- Gaudet, Gérald (2024), « Faire résonner les migrations », *Lettres québécoises*, no 193, p. 18-19.
- Groulx, Lionel (1922), *L'appel de la race*, Fides.
- Guèvremont, Germaine (1945), *Le Survenant*, Fides.
- Hébert, Anne (1970), *Kamouraska*, Seuil.
- Hill, Lawrence (2014), *Aminata*, Pleine Lune.
- Hemedzo, Mensah (2019), *Dites-leur que je suis Québécois*, Éditions de l'Homme.
- Jean, Michel (2019), *Kukum*, Libre Expression.
- Jean, Michel (2015), *Le vent en parle encore*, Stanké.

Jean, Michel (2023), *Qimmik*, Libre Expression.

Jimenez, Vania (2021), *Un pont entre nos vérités*, Druide.

Kadaré, Ismaïl (1981/1995), *Le palais des rêves*, Le livre de poche.

Kapesh, An Antane (1979/2020), *Tanite Nene Etutamin Nitassi? Qu'as-tu fait de mon pays ?* Mémoire d'encrier.

Kapesh, An Antane (1976), *Je suis une maudite sauvagesse*, Mémoire d'encrier.

Kanapé Fontaine, Natasha (2021), *Nauetakuan, un silence pour un bruit*, XYZ.

Katan, Naïm (1983), *La fiancée promise*, Hurtibise.

Kokis, Sergio (1964), *Le pavillon des miroirs*, XYZ.

Laferrière, Dany (2012), *Chronique de la dérive douce*, Boréal.

Laferrière, Dany (2020), *L'exil vaut le voyage*, Boréal.

Lalonde, Michèle (1968), *Speak White*.

Lambert, Kevin (2022), *Que notre joie demeure*, Hélotrope.

Langevin, André (1972), *L'Élan d'Amérique*, Boréal.

Lavertu, Yves (2023), « Régine Robin, symbole de l'écriture migrante Au Québec », *Le Devoir* (24 juillet).

Le Clézio, J.M.G. (2024), *Identité nomade*, Robert Laffont.

Lefebvre Jean, Magalie (2023), *Ni comme ma mère, ni comme mon père, Hurlantes*.

Micone, Marco (1998), *Le figuier enchanté*, Boréal.

Mitiarjuk Nappaaluk, (1969/2002), *Sanaaq*, Stanké.

Motulsky, Bernard (2023), *Tu comprendras un jour*, Carte blanche.

Musso, Guillaume (2020), *La vie est un roman*, Calmann-Lévy.

Nasrallah, Dimitri (2016), *Niko*, La Peuplade.

Navia, Mali (2022), *La banalité d'un tir*, Leméac.

Ollivier, Émile (2016), *Passages*, Serpent À Plume.

Ollivier, Émile (2004), *La brûlerie*, Boréal.

Patsauq, Markoosie (2021), *Chasseur au harpon*, Boréal.

Pésémapéo Bordeleau, Virginia (2007), *Ourse bleue*, La Pleine lune.

Pisimopeo, Georges (2023), *Piisim Napeu*, Hannenorak.

Poulin, Jacques (1984), *Volkswagen blues*, Nomade.

Proulx, Monique (1996), *Les aurores montréalaises*, Boréal.

Raffan, James (2022), *Nanuk. Celle qui erre toujours*, Arthaud.

Rodin, Régine (1983), *La Québécoïte*, XYZ.

Samson, Pierre (2019), *Le Mammouth*, Hélotrope.

Savard, Félix-Antoine (1937), *Menaud, maître draveur*, Garneau.

Segura, Mauricio (2020), *Viral*, Boréal.

Sévigny, Marie-Ève (2016), *Sans terre*, Hélotrope.

Sondarjee, Maïka (2024), *Tu viens d'où?*, Lux.

Soucy, Gaétan (1998), *La petite fille qui aimait trop les allumettes*, Boréal.
Thúy, Kim (2009), *Ru*, Libre Expression.
Thúy, Kim (2020), *Em*, Liana Levy.
Tanya Tagaq (2018), *Croc fendu*, Alto.
Thériault, Yves (1960), *Agaguk*.
Young, Philippe (2022), *Hors-sol*, Mémoire d'encrier.

Références

Abdelmoumen, Melikah (2023). *Les engagements ordinaires*, UQAM, Documents.

Abdelmoumen, Mélikah (2024), « L'œuvre de Michel Jean », *Lettres québécoises*, no 194, p. 6-8.

Arsenault, Stéphanie (2019), « Les réfugiés dans le monde : une réalité mouvante et complexe », dans Rachédi, Lilyane et Taïbi, Bouchra (dir.), *L'intervention interculturelle*, Chenelière Éducation, chapitre 10, p. 256-285.

Bacon, Moira-Uashteskun (2023), *Envole-toi Mikun*, Hannenorak.

Barthes, Roland (1977), *Leçon*, Éditions du Seuil, 1978

Beaudoin, Réjean (1991), *Le Roman québécois*, Boréal.

Bélanger, Danièle (2022), « Les travailleurs migrants temporaires au Québec : essentiels mais précarisés. » dans Piché, Victor, Le Bourdais, Céline, Marcoux, Richard et Ouellette, Nadine (eds), *L'éclairage de la démographie*, Presses de l'Université de Montréal, p. 123-133.

Bélanger, Danièle et Candiz, Guillermo (2014), « Fraises douces amères : territoire et précarité chez les travailleurs agricoles migrants dans la région de Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 59, no 166, p. 7-28.

Biron, Michel, Dumont, François et Nardout-Lafarge, Élisabeth (2007), *Histoire de la littérature québécoise*, Boréal.

BIZ (2017), *La chaleur des mammifères*, Leméac.

Boivin-Comtois, Myriam (2013), *Littérature et sociologie : analyse de l'expérience moderne chez Joseph Roth, Thomas Mann et Max Weber*, Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Université de Montréal.

Bouchard, Gérard (2002), *Mistouk*, Boréal.

Bouchard, Gérard (2005), *Pikauba*, Boréal.

Bouchard, Gérard (2009), *Uashat*, Boréal.

Brunelière, Jean-François Mathieu (2016), *La littérature comme outil d'affirmation de l'identité amérindienne : renversements de perspectives dans « Le racisme est nouveau en Amérique » de Georges Sioui (2002)*, Florianópolis.

Brunet, Julie et Montpetit, Éric (2023), *Panorama de la littérature québécoise*, Éditions CEC.

Carens, Joseph (2013), *The Ethics of Immigration*, Oxford.

Carens, Joseph (1987/2013), « Étrangers et citoyens : un plaidoyer en faveur de l'ouverture des frontières », dans Piché, Victor (dir.), *Les théories de la migration*, INED, p. 459-480.

Cellard, Karine (2011), *Leçons de littérature. Un siècle de manuels scolaires au Québec*, Presses de l'Université de Montréal.

Chebbi, Sefa et Vande Wiele Norbert, Geneviève (2024), « Comprendre le racisme pour un antiracisme politique », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, no 32, p. 82-89.

Corbeil, Jean-Pierre, Marcoux, Richard et Piché, Victor (2023), *Le français en déclin? Repenser la francophonie québécoise*, Del Busso.

Dawson, Caroline (2021), *Là où je me terre, Là où je me terre*, Éditions du Remue-ménage.

DiAngelo, Robin (2028/2020), *Fragilité blanche. Ce racisme que les blancs ne voient pas*, Les Arènes.

Dorais, Geneviève (2020), « Racisme anti-noir et suprématie blanche au Québec : déceler le mythe de la démocratie raciale dans l'histoire nationale », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 29, no 1, p. 136-161.

Doucerain, Marina (2024), « Ces mots qui construisent l'Autre », *Le Devoir*, 23 novembre.

Durand, Frédérick (1996), « Gérard Étienne : *La question raciale et raciste dans le roman québécois* », *Recherches sociographiques*, vol. 37, no 2, p. 330-33.

Eid, Paul (2012), « Les inégalités « ethnoraciales » dans l'accès à l'emploi à Montréal : le poids de la discrimination », *Recherches sociographiques*, vol. 53, no. 2, p. 415-450.

Eid, Paul (2018), « Les majorités nationales ont-elles une couleur? », *Sociologie et sociétés*, vol 50, no. 2, p. 125- 149.

Ellison, Ralph (1952), *Invisible Man*, Random House.

Eribon, Didier (2024), « Une odyssée de la réappropriation », *Lettres québécoises*, no 183, p. 12-15.

Étienne, Gérard (1995), *La question raciale et raciste dans le roman québécois*, Balzac.

Falardeau, Jean-Charles (1967), *Notre société et son roman*, Éditions HMH (édition électronique produite par *Les classiques des sciences sociales*).

Falardeau, Jean-Charles (1974), *Imaginaire social et littérature*, HMH (version numérique par Les Classiques des sciences sociales).

Falardeau, Jean-Charles et Dumont, Fernand (dir.) (1964), *Littérature et société canadiennes-françaises*, *Recherches sociographiques*, vo. 5, no 1-2.

Fleury, Charles, Bélanger, Danielle et Piché, Victor (2022), « Le temps n'explique pas tout : l'effet discriminatoire de l'origine nationale sur l'intégration économique à Montréal », dans Lechaume, A., Fleury, C. et Prévault, C. (eds), *Diversités en emploi : Perspectives et enjeux au Québec et au Canada*, Presses de l'Université Laval.

Fortier, Dominique (2016), *Au péril de la mer*, Alto.

Fortier, Vincent (2024), *Entends-tu? Un essai sur le silence*, Del Busso.

Fournier, Marcel (1983), « Littérature et sociologie au Québec », *Études françaises*, vol. 19, no. 3, p. 5-18.

Gagné, Learry (2024), *L'antiwokisme en débats*, Édition de la rue Dorion.

Herbert J. Gans (2017), « Racialization and racialization research », *Ethnic and Racial Studies*, 40(3), p. 341-352.

Garand, Dominique (2020), « Racisme et discrimination : les défis du roman social, *Voix et Images*, vol. 46, no 1, p. 123-131.

Garneau, Stéphanie (2019), « Racisme et discrimination raciale : des repères pour intervenir », dans Rachédi, Lilyane et Taïbi, Bouchra (dir.) (2019), *L'intervention interculturelle*, Chenelière Éducation, chapitre 4, p. 80-104.

Gaudet, Gérald (2024), « Faire résonner les migrations », *Lettres québécoises*, no 193, p. 18-19.

Gauthier, Louise (1997), *La mémoire des frontières*, Les éditions de l'IQRC.

Gauvin, Lise (2014), *Aventuriers et sédentaires : parcours du roman québécois*, Typo, (publié en 2012 par Honoré Champion).

Greer, Allan (2018), *Property and Dispossession. Natives, Empires and Land in Early Modern North America*, Cambridge University Press.

Guy, Chantal (2024), « Pourquoi on a encore besoin d'un canon », *La Presse*, 5 octobre.

Hamel, Pierre (2016), « La sociologie, la littérature, le Québec et son identité », *Sociologie et sociétés*, vol. 48, no. 2, p. 325-330.

Harel, Simon (1999), *Le voleur de parcours*, XYZ.

Harel, Simon (2005), *Les passages obligés de l'écriture migrante*, XYZ.

Hemedzo, Mensah (2019), *Dites-leur que je suis Québécois*, Éditions de l'Homme.

Hetel, Laura I. (2008), « Nordicité, chromatisme et installation littéraire dans *Les aurores montréalaises* de Monique Proulx », dans *Couleurs et lumières du Nord*,

sous la direction de Chartier, Daniel et Walecka-Garbalinska, Maria, *Acta Universitatis Stockholmiensis*, p. 109-116.

Hill, Lawrence (2014), *Aminata*, Pleine Lune.

Imbert, Patrick (2024), « Étienne : discours savant et analyse du racisme », *Analyses*, vol. 18, no 1, p. 21-30.

Institut du Québec (2024), *Pourra-t-on réduire l'immigration temporaire? Et quel prix à payer pour le Québec?*.

Jablonka, Ivan (2014), *L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Seuil.

Jaunet, Alexandre et Chauvin, Sébastien (2012) (« Les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales », *Revue française de science politique*, vol 62, no 1, p. 5-20.

Juteau, Danielle (2015), *L'ethnicité et ses frontières*, Presses de l'Université de Montréal.

Juteau, Danielle (2018), « Au cœur des dynamiques sociales : l'ethnicité », dans Meintel, Deirdre, Germain, Annick, Juteau, Danielle, Piché, Victor et Renaud, Jean, *L'immigration et l'ethnicité dans le Québec contemporain*, Presses de l'Université de Montréal, p. 13-39.

Kadaré, Ismaïl (1981/1995), *Le palais des rêves* (version Fayard 1995, dans Le livre de poche).

Kaddour, Fella Hadj, Dumont-Robillard, Myriam et Ndiaye, Aly (2024), *Les travailleurs-ses temporaires et la construction d'une classe d'im.migrant.es indésirables: survol historique des racines coloniales et esclavagistes des politiques migratoires au Canada*, L'Observatoire pour la Justice Migrante (octobre) (www.opljm.org).

Kattan, Naïm (2001), *L'Écrivain migrant*, HMH.

Kendi, Ibram, I. (2020), *Comment devenir antiracites*, Les Éditions de l'Homme.

Labelle, Micheline (2010), *Racisme et antiracisme au Québec*, Les Presses de l'Université du Québec.

Lafferrière, Dany (2021), *Petit traité sur le racisme*, Boréal.

Lambert, Kevin (2022), *Que notre joie demeure*, Héliotrope.

Lambert, Kevin (2024), « Miikwehch à la vie », *La Presse*, 2 juin.

Langlois, Sébastien et Létourneau, Jean-François (2023), *En montant la rivière*, Mémoire d'encrier.

Lavertu, Yves (2023), « Régine Robin, symbole de l'écriture migrante au Québec », *Le Devoir* (24 juillet).

Le Clézio, J.M.G. (2024), *Identité nomade*, Robert Laffont.

Lefebvre Jean, Magalie (2023), *Ni comme ma mère, ni comme mon père*, Hurlantes .

Lénourneau, Jean-François (2017), *Le territoire dans les veines : Étude de la poésie amérindienne francophone (1985-2014)*, Mémoire d'encrier.

Lévesque, Andrée (2024), *Les filles de Jeanne. Histoire de vies anonymes, 1658-1915*, Éditions du remue-mégage.

Mathieu, Jacques et Courville , Serge (1987), *Peuplement colonisateur au XVIIe et XVIIIe siècles*, *Cahiers du Célat* (no 8, novembre).Boréal..

Micone, Marco (1992/1998), *Le figuier enchanté*, Boréal

Micone, Marco (2021), *On ne naît pas québécois, on le devient*, Del Busso.

Miles, Robert (1989), *Racism*, Routledge.

Miller, Henry (1960), « Lire ou ne pas lire », *Revue Esprit*, avril.

Mills, C. Wright (1959), *The Sociological Imagination*, Oxford University Press.

Moisan, Clément (2008), *Écriture migrante et identités culturelles*, Nota bene.

Moisan et Renate Hilderbrand, Renate (2001), *Ces étrangers du dedans. Une histoire de l'écriture migrante au Québec (1937-1997)*, Nota Bene.

Montpetit, Caroline (2024), « L'angle mort du Québec », *Le Devoir*, 25 mai.

Moreau, Jean-François et Langevin, Érik (2011), « Le peuplement postglaciaire de l'Amérique du Nord : 7000 ans d'occupation du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Québec, Canada) » dans Vialou, Denis (dir.), *Peuplements et préhistoire en Amériques*, CTHS (Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques), p. 153-165.

Musso, Guillaume (2020), *La vie est un roman*, Calmann-Lévy.

Nepveu, Pierre (1988), *L'écologie du réel. Mort et naissance de la littérature québécoise contemporaine*, Boréal.

Nouveaux Cahiers du socialisme (2024), *Vers la décolonisation et l'antiracisme : un chemin à parcourir*, no 32 (automne).

Olivieri-Godet, Rita (2015), *L'altérité amérindienne dans la fiction contemporaine : Brésil, Argentine, Québec*, Presses de l'Université Laval.

Ouellet, M. et Bélanger, D. (2022), « Classe sociale et contexte d'asile : les parcours d'exil de réfugié.e.s syrien.nes réinstallé.e.s au Canada », *Refuge : Revue canadienne sur les réfugiés*, vol. 38 no 2, p. 1-19.

Paterson, Janet M. (1997-1998), « Gérard Étienne, *La question raciale et raciste dans le roman québécois*, *University of Toronto Quarterly*, vol. 67, no 1, p. 470-473.

Paterson, Janet (2004), *Figures de l'Autre dans le roman québécois*, Nota Bene.

Piché, Victor (1985), « La migration internationale temporaire : son fonctionnement et ses implications pour le Québec ». *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 14, no 54, p. 15-22.

Piché, Victor (2007), « Une politique canadienne discriminatoire », *Relations*, no. 720, oct.-nov.), p. 15-18.

Piché, Victor (2008), « Les travailleurs migrants, nouveaux non-citoyens du monde », *Possibles*, vol. 32, no 3-4, p.41-51.

Piché, Victor (2012), « In and Out the Back Door : Canada's Temporary Worker Programs in a Global Perspective », dans Geiger, Martin & Pécoud, Antoine (eds), *The New Politics of International Mobility : Migration Management and Its Discontents*, Osnabrück (Allemagne), IMIS – Beiträge, pp. 113-132.

Piché, Victor (2013a), « Les fondements des théories migratoires contemporaines », dans Piché, Victor (éd.), *Les théories de la migration*, Paris : INED (Collection Les Manuels, Série des Textes Fondamentaux), pp. 15-60.

Piché, Victor (2013b), « Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs », *Population*, 68 (1) : 153-178.

Piché, Victor (2014) « Production/gestion de l'incertain : les populations migrantes face à un ordre mondial de plus en plus répressif », dans Vrancken, Didier (dir.), *Penser l'incertain*, Presses de l'Université Laval, p. 173-199.

Piché, Victor. (2018), « Les théories migratoires à l'épreuve du temps », dans Meintel, D., Germain, A., Juteau, D., Piché, V. et Renaud, J., *L'immigration et l'ethnicité dans le Québec contemporain*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, pp. 41-57.

Piché, Victor (2020), « On doit reconnaître le racisme systémique et le combattre », *Le Devoir*, 13 juin, 2020.

Piché, Victor (2023), *Le Québec raconté autrement*, Del Busso.

Piché, Victor (2023a), « Le roman comme source de connaissances sur les migrations », *La Presse*, 29 octobre.

Piché, Victor (2025), « Le territoire du Québec, témoin de l'histoire mondiale : le roman comme sources de connaissances », *Traces*, 63-1, p. 11-18.

Piché, Victor, Eugénie Pelletier & Dina Epals (2008), «La Convention des Nations Unies sur les droits des travailleurs migrants: la situation au Canada », *Hommes et migrations*, no 1271, janvier – février, p. 66-81.

Piché, Victor et Renaud, Jean (2018), «Un nouveau regard sur la discrimination », dans Meintel, D., Germain, A., Juteau, D., Piché, V. et Renaud, J. (2018), *L'immigration et l'ethnicité dans le Québec contemporain*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, pp. 59-85.

Piketty, Thomas (2022), *Mesurer le racisme, vaincre les discriminations*, Seuil.

Pisimopeo, Georges (2023) *Piisim Napeu*, Hannenorak.

Potvin, Maryse (2018), « Médias, discours d'opinion et montée du racisme au Québec : de la crise des accommodements raisonnables à aujourd'hui », dans Lefebvre, S. et St-Laurent, G. (dir.), *10 ans plus tard : la Commission Bouchard-Taylor, succès et échec?*, Québec-Amérique, p. 63-74.

Potvin, Maryse (2022), *Portrait des études sur les biais et les stéréotypes envers les jeunes Noir-es à l'école*, Rapport d'expertise pour la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Potvin, Maryse, Doré, Emmanuelle et Moisan, Sabrina (2022), *Racisme et éducation antiraciste. Mieux comprendre pour mieux enseigner. Guide d'accompagnement du WEBDODOCUMENTAIRE*, Observatoire sur la Formation à la Diversité et l'Équité.

Primon, Jean-Luc et Simon, Patrick (2018), « Mesurer le racisme. L'apport des enquêtes quantitatives à la sociologie du racisme », *Sociologie et société*, vol. 50, no. 2, p. 175-200.

Rachédi, Lilyane (2012), *L'écriture comme espace d'insertion et de citoyenneté pour les immigrants*, Presses de l'Université du Québec.

Rachédi, Lilyane (2019), « Migrations et frontières politiques à l'échelle internationale et locale », dans Rachédi, Lilyane et Taïbi, Bouchra (dir.) (2019), *L'intervention interculturelle*, Chenelière Éducation, chapitre 1, p. 6-35.

Rachédi, Lilyane (2024), « Pour une approche interculturelle critique au XXI^e siècle : dépasser la culture pour lutter contre le racisme », *Interventions*, no 158, p. 5-18.

Ramirez, Bruno (1992), *Par monts et par vaux*, Boréal.

Régine Robin, Régine (1983/1993), *La Québécoise*, XYZ, 1983 (version rééditée de 1993).

Renaud, Jean, Germain, Annick et Leloup, Xavier (dirs) (2004), *Racisme et discrimination. Permanence et résurgence d'un phénomène invouable*, Presses de l'Université de Montréal.

Saint-Arnaud, Pierre (2012), *In the Land of the Free : le paradoxe racial à travers le roman social africain-américain*, Presses de l'Université Laval.

Saint-Éloi, Rodney et El-Ghadban, Yara (2021), *Les racistes n'ont jamais vu la mer*, Mémoire d'encrier.

Sapiro, Gisèle (2014), *La sociologie de la littérature*, La Découverte.

Satzewich, Vic (2011), *Racism in Canada*, Oxford.

Scott, Corrie (2011), *Une race qui ne sait pas mourir : une analyse de la race dans plusieurs textes littéraires québécois*, Thèse de doctorat, Department of French, Université de Toronto.

Simon, Patric et Piché, Victor (2012), « Accounting for ethnic and racial diversity : the challenge of enumeration », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 35, no 8, p. 1357-1365.

Simon, Patrick, Piché, Victor et Gagnon, Amélie (2015), « The Making of Racial and Ethnic Categories : Official Statistics Reconsidered », dans *Social Statistics and Ethnic Diversity*, IMISCOE et Springer Open, p. 1-14.

Sioui, Georges (2002), « Le racisme est nouveau en Amérique » dans Chagnon Alain (dir.), *Écrire contre le racisme : Le pouvoir de l'art*, Les 400 coups.

Sirois, Antoine (1982), « L'étranger de race et d'ethnie dans le roman », *Recherches sociographiques*, vol. 23, no 1-2, p.187-204.

Soares, Angelo (2024), « Division racisée du travail et racisme systémique : le cas de l'arrondissement de Montréal-Nord », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, no 32, p. 94-103.

Sociologie et sociétés (2018), *Sociologie de la race et racisme*, vol 50, no. 2.

Sondarjee, Maïka (2024), *Tu viens d'où? Réflexions sur le métissage et les frontières*, Lux.

Tagaq, Tanya (2018), *Croc fendu*, Alto.

Tardif, Dominic (2024) « Les nouveaux visages du roman québécois », *La Presse*, 19 novembre.

Thériault, Barbara (2014), « La sociologie, mises en abîme. Essai avec la participation non autorisée de Milan Kundera », *Eurosudia*, 9(1), p. 41-50.

Tremblay, Roseline (2004), *L'écrivain imaginaire. Essai sur le roman québécois, 1960-1995*, HMH.

Trigger, Bruce G. (1985), *Natives and Newcomers. Canada's « Heroic Age » Reconsidered*, McGill-Queen's University Press.

Vaillancourt, Claude et Rousseau, Élisabeth (2023), *Anthologie de la littérature québécoise*, Beauchemin (4^{ième} édition).

Vatz Laaroussi (2012), « Préface » dans Rachédi, Lilyane, *L'écriture comme espace d'insertion et de citoyenneté pour les immigrants*, Presses de l'Université du Québec.

Voltaire, Frantz (2007), *Une brève histoire des communautés noires au Canada*, CIDIHCA.

Yong, Philippe (2022), *Hors-sol*, Mémoire d'encrier.